Ontario

2011

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

L'honorable **DWIGHT DUNCAN**
Ministre des Finances

DOCUMENTS D'INFORMATION

193260

Ontario

2011

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

L'honorable **DWIGHT DUNCAN**
Ministre des Finances

DOCUMENTS D'INFORMATION

Pour de plus amples renseignements au sujet de *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2011, Documents d'information*, appeler (sans frais d'interurbain) au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à : www.fin.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires de cette publication :
En ligne à www.serviceontario.ca/publications
Par téléphone au Centre de service de ServiceOntario
Lundi à vendredi, 8 h 30 à 17 h
416 326-5300
416 325-3408 (ATS)
1 800 668-9938 Sans frais au Canada
1 800 268-7095 ATS Sans frais en Ontario

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011
ISSN 1483-5983 (Imprimé)
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:
2011 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review, Background Papers

Table des matières

Avant-propos xi
Produire des résultats xii
L'emploi et l'économie xii
Ralentissement de la croissance économique mondiale xiii
Réduction du taux de croissance des dépenses xiii
Relever les défis grâce aux réformes xiv
Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être xv
Conclusion xv

Chapitre I : Créer des emplois en Ontario en période d'incertitude économique mondiale

Points saillants 3
Aperçu 6
Incidence de la situation mondiale sur le rendement de l'Ontario 7
Modifications subies par l'économie 8
Bâtir un avenir axé sur l'énergie propre en Ontario 11
Plan fiscal pour stimuler la création d'emplois et la croissance 12
Secteur de l'automobile 14
Infrastructure 15
Services financiers 15
Exploitation minière et possibilités offertes par le Cercle de feu de l'Ontario 16
Produire des résultats 17
Préparer la population de l'Ontario à l'emploi 17
Soins de santé 21

Chapitre II : Perspectives économiques de l'Ontario

Points saillants 25

Aperçu 27

Évolution récente de l'économie 29

Conjoncture économique mondiale difficile 32
- Dette souveraine en Europe 32
- Affaiblissement des perspectives économiques mondiales 34
- Économie des États-Unis 35
- Prix du pétrole 38
- Dollar canadien 40
- Marchés des capitaux 41

Perspectives de croissance économique de l'Ontario 44
- Détails des perspectives économiques de l'Ontario 51
- Prévisions du secteur privé 52
- Comparaison des données avec celles du budget de l'Ontario de 2011 53

Chapitre III : Perspectives financières

Points saillants 57

Section A : Aperçu

Section B : Rendement financier de 2011-2012

Variations des revenus en 2011-2012 depuis la publication du budget de 2011 63
- Détails des variations des revenus en cours d'exercice 2011-2012 63

Variations des charges en 2011-2012 depuis la publication du budget de 2011 65
- Détails des variations des charges en cours d'exercice 2011-2012 66

Section C : Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario

Perspectives de revenus à moyen terme 67
- Variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de 2011 69

Perspectives de charges à moyen terme 70

Perspectives financières à moyen terme 71

Section D : Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Section E : Détails des finances de l'Ontario

Chapitre IV : Emprunts et gestion de la dette

Points saillants 89

Emprunts à long terme sur les marchés publics 90

Dette 95

Composition de la dette totale 95

Rapports dette-PIB 96

Coût de la dette 99

Exposition aux risques 99

Chapitre V : Régime fiscal et régimes de retraite

Points saillants 105

Créer des emplois et aider les Ontariennes et Ontariens 106

Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être 107

Allégement fiscal pour les entreprises 109

Renforcement de la responsabilité et de la transparence des dépenses fiscales 110

Soutien fédéral à la recherche et au développement 111

Assurer l'avenir des régimes de retraite 113

Chapitre VI : Consultations préalables au budget

Comment participer aux consultations préalables au budget de 2012 117

Observations écrites 117

Observations en ligne 118

Liste des tableaux

Chapitre I : Créer des emplois en Ontario en période d'incertitude économique mondiale

Tableau 1. Classement selon le Global Financial Centres Index : Toronto parmi les dix premiers 16

Chapitre II : Perspectives économiques de l'Ontario

Tableau 1. Perspectives économiques de l'Ontario 28
Tableau 2. Suivi de la reprise économique en Ontario 30
Tableau 3. Perspectives liées aux facteurs externes 42
Tableau 4. Répercussions des modifications soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario 43
Tableau 5. Économie de l'Ontario, de 2009 à 2014 51
Tableau 6. Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario 52
Tableau 7. Changements aux principales hypothèses économiques Comparaison entre les données de l'exposé économique d'automne (EEA) de 2011 et celles du budget de 2011 53

Chapitre III : Perspectives financières

Tableau 1. Résultats financiers en cours d'exercice 2011-2012 62
Tableau 2. Sommaire des variations des revenus depuis la publication du budget 63
Tableau 3. Sommaire des variations des charges depuis la publication du budget 65
Tableau 4. Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme 67
Tableau 5. Sommaire des variations des revenus à moyen terme depuis le budget 69
Tableau 6. Plan financier et perspectives à moyen terme 77
Tableau 7. Revenus 78
Tableau 8. Total des charges 79

Tableau 9. Autres charges 80
Tableau 10. Dépenses liées à l'infrastructure 2011-2012 81
Tableau 11. Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices 82

Chapitre IV : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 1. Programme d'emprunt de 2011-2012 : Province et Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario 93
Tableau 2. Perspectives du programme d'emprunt à moyen terme : Province et Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario 94

Liste des graphiques

Chapitre I : Créer des emplois en Ontario en période d'incertitude économique mondiale

Graphique 1. Prévisions de croissance de l'économie mondiale revues à la baisse 7

Graphique 2. Rendement des obligations de 10 ans des gouvernements 9

Graphique 3. Hausse soutenue des dépenses des entreprises dans les machines et le matériel 13

Graphique 4. Production de véhicules en Ontario (en milliers) 14

Graphique 5. Élèves de 3e et 6e année (%) atteignant la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques 18

Graphique 6. Davantage d'adultes ont un diplôme d'études postsecondaires 20

Chapitre II : Perspectives économiques de l'Ontario

Graphique 1. Prévisions du secteur privé revues à la baisse en ce qui a trait à l'économie ontarienne 27

Graphique 2. Reprise du marché de l'emploi en Ontario 31

Graphique 3. Dette européenne 32

Graphique 4. Prévisions de croissance de l'économie mondiale revues à la baisse 34

Graphique 5. Récession plus profonde et reprise plus lente aux É.-U. 35

Graphique 6. Augmentation des ventes de véhicules automobiles légers aux É.-U. 37

Graphique 7. Les prix du pétrole devraient rester élevés 39

Graphique 8. Le dollar canadien devrait demeurer près de la parité 40

Graphique 9. Hausse prévue des taux d'intérêt 41

Graphique 10. Contributions à la croissance du PIB réel en 2011 44

Graphique 11. Croissance du PIB réel de l'Ontario 45

Graphique 12. Hausse de l'emploi 46

Graphique 13. Baisse du taux de chômage 46

Graphique 14. Gains soutenus dans les dépenses des ménages 47

Graphique 15. Hausse soutenue des dépenses des entreprises dans les machines et le matériel 48
Graphique 16. Le nombre de mises en chantier reste élevé 49

Chapitre III : Perspectives financières

Graphique 1. Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario 60
Graphique 2. Coût net de la péréquation pour la population de l'Ontario (2011-2012) 75
Graphique 3. Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario 77
Graphique 4. Composition des revenus, 2011-2012 84
Graphique 5. Composition des charges totales, 2011-2012 85
Graphique 6. Composition des charges de programmes, 2011-2012 85

Chapitre IV : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 1. Emprunts de 2011-2012 – Marché canadien 91
Graphique 2. Emprunts sur le marché international en 2011-2012 92
Graphique 3. Composition de la dette totale au 30 septembre 2011 96
Graphique 4. Rapport dette nette-PIB 97
Graphique 5. Rapport déficit accumulé-PIB 98
Graphique 6. Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale 99
Graphique 7. Exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt 100
Graphique 8. Exposition aux risques de change 101

Avant-propos

Les Ontariennes et Ontariens sont les témoins de changements, de bouleversements et d'incertitudes considérables qui surviennent dans le monde entier. Les défis extraordinaires auxquels fait face l'économie mondiale nécessitent des efforts extraordinaires de la part de tous, chez nous et à l'étranger. La situation est grave et nécessite un plan draconien.

Lorsqu'il y a une perte d'emploi, cela cause des difficultés pour les familles. Lorsque l'économie recule ou que la croissance est inférieure aux attentes, les gens en pâtissent. Un certain nombre de familles ontariennes sont en proie à des difficultés en cette période d'incertitude économique. Pour renforcer l'économie et la rendre plus concurrentielle, il ne suffit pas d'améliorer les prévisions et les chiffres. Il faut aider les gens à trouver de bons emplois bien rémunérés, et faire en sorte que l'économie puisse appuyer des écoles et des hôpitaux de grande qualité.

Au cours des huit dernières années, l'Ontario a fait d'énormes progrès en formant la main-d'oeuvre la plus instruite au monde. Les Ontariennes et Ontariens doivent maintenant s'unir pour que les travailleurs puissent obtenir les bons emplois bien rémunérés qu'ils méritent. Cela comprend les jeunes qui sortent du système d'éducation de calibre mondial qu'est celui de l'Ontario. C'est la raison pour laquelle le gouvernement McGuinty poursuit ses efforts pour renforcer l'économie de la province et créer des emplois.

Malgré l'incertitude économique générale, l'Ontario a enregistré une croissance économique modérée pendant la plus grande partie des deux dernières années. À maints égards, l'Ontario s'est remis de la récession économique mondiale pendant que d'autres pays continuent de subir des turbulences bien plus importantes. L'économie européenne fait toujours face à de nouveaux défis tandis que la croissance aux États-Unis, principal partenaire commercial de la province, reste vulnérable aux coups durs.

Partout dans le monde, les gens s'inquiètent à propos des emplois et de l'économie mondiale. En Ontario, les répercussions de l'incertitude économique mondiale sur les familles restent un sujet de préoccupation.

Produire des résultats

En 2003, l'Ontario était aux prises avec des services publics délabrés. Aujourd'hui, la province est reconnue dans le monde entier pour ses écoles de grande qualité et affiche les temps d'attente les plus courts au pays pour les interventions chirurgicales importantes. Les Ontariennes et Ontariens ont reconstruit le réseau d'électricité de la province pour le transformer en une source d'énergie propre et fiable, créatrice d'emplois.

En 2008, l'économie mondiale a sombré dans l'une des récessions les plus graves depuis plusieurs générations. Le gouvernement McGuinty, comme beaucoup d'autres, a suivi les conseils du Fonds monétaire international (FMI) et a beaucoup investi dans la relance, atténuant les effets de la récession sur les familles en protégeant les emplois.

Les Ontariennes et Ontariens se sont adaptés aux changements associés à la réforme fiscale, y compris la taxe de vente harmonisée. La province a réduit le taux d'imposition des nouveaux investissements commerciaux de près de la moitié au cours des deux dernières années, devenant ainsi l'une des régions d'Amérique du Nord les plus concurrentielles pour les nouveaux investissements. Lorsque les entreprises investissent, il se crée des emplois.

Les Ontariennes et Ontariens se sont serré les coudes pour jeter des assises économiques solides et stables qui ont permis à la province de résister aux défis associés aux bouleversements qui s'opèrent partout dans le monde. En 2008, le gouvernement McGuinty a pris des mesures pour aider les personnes qui avaient le plus besoin d'aide. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, il continuera d'investir intelligemment pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

L'emploi et l'économie

Au cours des huit derniers mois, les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont été largement revues à la baisse. Au moment de la présentation du budget de 2011, selon les prévisions moyennes du secteur privé, la croissance du PIB réel de l'Ontario devait être de 2,6 % pour l'année. Or, des prévisions plus récentes indiquent que le taux de croissance ne serait plus que de 2,0 %.

Par suite de pressions extérieures, l'économie provinciale continue de faire face à d'énormes défis. L'ère de ralentissement de la croissance dans presque tous les pays du monde devrait durer longtemps. Cela signifie que, dans un avenir prévisible, une croissance économique modeste deviendra la nouvelle norme en Ontario, comme partout ailleurs.

Ralentissement de la croissance économique mondiale

Le gouvernement McGuinty réalisera ses objectifs dans le contexte d'une nouvelle réalité économique à l'échelle mondiale, celle d'une croissance plus lente. Il renforcera l'économie tout en donnant la priorité aux éléments de son plan qui répondent le mieux aux besoins immédiats des familles ontariennes.

Alors que de nouveaux défis continuent d'émerger et que le gouvernement poursuit ses mesures pour faire face aux nouveaux besoins et priorités, il est déterminé à réaliser les objectifs énoncés dans son plan budgétaire équilibré. Pour atteindre ces objectifs, il faudra que les nouvelles dépenses et les coûts imprévus soient compensés à l'aide d'économies réalisées dans d'autres domaines.

Il n'est plus possible de laisser la dette s'accumuler comme l'ont fait les gouvernements de toutes les allégeances politiques au cours de la dernière génération, car l'Ontario fait face à de nombreuses années de croissance économique plus modeste.

Réduction du taux de croissance des dépenses

L'Ontario s'attaque au défi qui consiste à protéger des services publics de calibre mondial et à équilibrer le budget en période de croissance économique ralentie. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement avait décidé, dans le budget de 2011, de maintenir la hausse des dépenses totales des programmes à 1,4 %. Cependant, en raison de l'incertitude économique qui règne actuellement dans le monde, on s'attend à ce que la Commission de réforme des services publics de l'Ontario recommande de fixer l'objectif de croissance des dépenses à 1 %. Le gouvernement tiendra compte de cette recommandation et des autres conseils qu'il recevra lorsqu'il préparera le budget de 2012.

L'Ontario a réussi à relever ce défi au cours des dernières années en réduisant le taux de croissance des dépenses des programmes pour le faire passer d'environ 7 % à approximativement 4 % l'an dernier. Il y a encore du travail à faire. Dans les mois à venir, le gouvernement recevra un rapport de la Commission de réforme des services publics de l'Ontario, présidée par l'économiste Don Drummond, qui contiendra des recommandations sur les moyens de transformer les services publics tout en éliminant le déficit et en faisant en sorte que l'Ontario puisse continuer à appuyer des écoles et des hôpitaux de grande qualité.

Une excellente gestion financière et une économie concurrentielle sont essentielles à des écoles et des hôpitaux de qualité, et des services publics fiables contribuent à une meilleure qualité de vie. L'expérience nous a appris, en Ontario et ailleurs dans le monde, qu'il est improductif de réduire les dépenses sans distinction. De telles mesures n'améliorent pas vraiment la situation financière de façon durable. De plus, elles annuleraient les progrès que les Ontariennes et Ontariens ont réalisés en améliorant les écoles et les hôpitaux et en préparant la province à l'économie de l'avenir. En outre, il est parfaitement clair que nous n'avons pas les moyens, compte tenu de la situation économique actuelle, de procéder à de nouvelles réductions d'impôt autres que celles annoncées dans le Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance, ou d'augmenter considérablement les dépenses comme certains le demandent.

Relever les défis grâce aux réformes

Le gouvernement McGuinty a prouvé qu'il était capable d'atteindre ses objectifs. Le budget de 2011 envisageait un déficit de 16,3 milliards de dollars pour 2011-2012; dans la présente mise à jour économique, le gouvernement prévoit un déficit légèrement inférieur, soit 16,0 milliards de dollars, et ce, malgré l'incertitude et l'instabilité économiques qui sévissent à l'échelle mondiale.

L'Ontario relèvera le défi associé au ralentissement de la croissance économique en modifiant les façons de procéder du gouvernement de façon durable et fondamentale. Le gouvernement McGuinty s'inspirera des résultats de sa réforme du système d'éducation, du système de santé, du régime fiscal et du réseau d'électricité. Il est plus que jamais déterminé à optimiser les ressources et à offrir aux familles ontariennes les meilleurs services qui soient.

Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être

Pour relever le défi découlant d'une croissance économique modeste sur une période prolongée, le gouvernement doit être ouvert au changement et à l'innovation – le genre d'innovation dont les Ontariennes et Ontariens font preuve année après année. Mentionnons, à titre d'exemple, le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être proposé. Ce crédit permettrait aux personnes âgées de vivre chez elles plus longtemps et bénéficierait aux contribuables en réduisant les pressions sur les coûts des foyers de soins de longue durée. De plus, le crédit d'impôt appuierait l'emploi et l'activité économique. Pour atteindre les objectifs financiers établis, le coût de cette mesure serait compensé par les économies réalisées dans d'autres secteurs.

Conclusion

Au cours des dernières années, les Ontariennes et Ontariens ont fait d'énormes progrès en se serrant les coudes. Le gouvernement McGuinty continuera de faire des investissements intelligents qui stimulent la croissance économique. Il équilibrera le budget tout en encourageant la création d'emplois et en protégeant les écoles et les hôpitaux.

CHAPITRE 1

CRÉER DES EMPLOIS EN ONTARIO EN PÉRIODE D'INCERTITUDE ÉCONOMIQUE MONDIALE

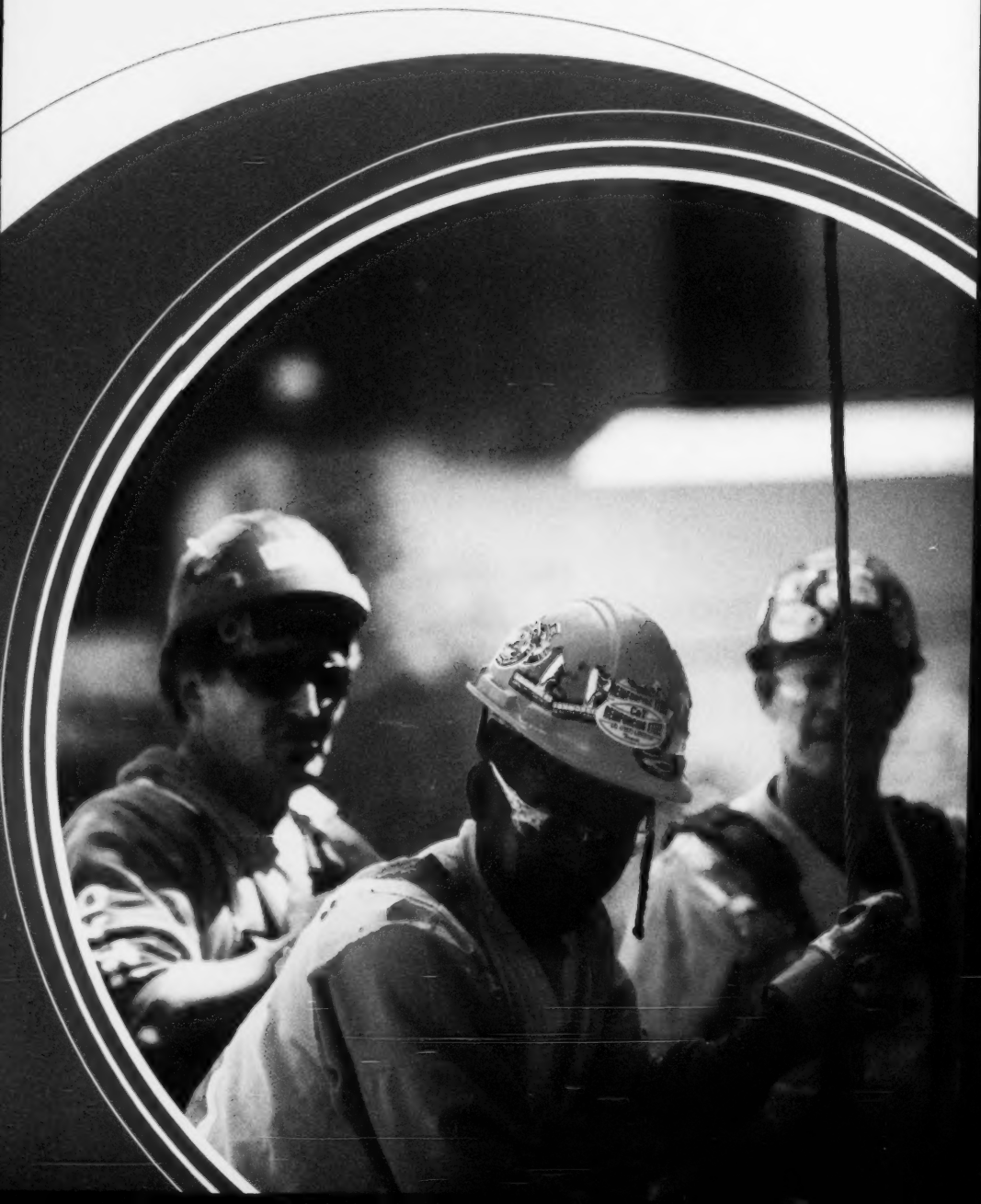

Points saillants

Emplois et économie

- ☑ Le gouvernement propose un crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être qui favoriserait une activité économique de 800 millions de dollars et la création de 10 500 emplois.
- ☑ Avec plus de 150 métiers et professions, l'Ontario soutient le plus vaste système d'apprentissage du Canada.

Bâtir un avenir axé sur l'énergie propre en Ontario

- ☑ Le gouvernement favorise la création d'emplois dans la province grâce à des investissements dans l'énergie propre et verte. La *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte* a contribué à créer plus de 20 000 emplois jusqu'à présent et est en voie d'en créer 50 000.

Plan fiscal pour stimuler la création d'emplois et la croissance

- ☑ Les dépenses réelles dans les machines et le matériel en Ontario ont augmenté de plus de 22 %, soit 9,0 milliards de dollars, depuis juillet 2010 à la suite de la mise en oeuvre du Plan fiscal pour stimuler la création d'emplois et la croissance. Les nouveaux investissements des entreprises créent des emplois.
- ☑ Depuis l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée, l'Ontario a créé 63 100 emplois.

Secteur de l'automobile

- ☑ La restructuration de cet important secteur ontarien se poursuit afin de rendre la province plus compétitive. L'Ontario occupe le premier rang parmi les provinces canadiennes et les États américains sur le plan de l'assemblage de véhicules.
- ☑ L'Ontario investit dans la technologie des véhicules hybrides et électriques afin de maintenir sa position et d'assurer des emplois pour l'avenir.

Infrastructure

☑ En juin 2011, le gouvernement de l'Ontario a rendu public son plan d'investissement à long terme dans l'infrastructure appelé *Construire ensemble*. Par l'entremise de ce plan, le gouvernement continuera d'investir dans l'infrastructure, ce qui permettra de créer et de préserver plus de 300 000 emplois au cours des trois prochaines années.

Services financiers

☑ Le secteur des services financiers de l'Ontario est stable et compétitif et favorise la croissance de l'économie. Quelque 360 000 personnes travaillent dans ce secteur.

Promouvoir l'exploitation minière et le développement économique dans le Nord de l'Ontario

☑ Le Cercle de feu de l'Ontario offre d'importantes possibilités d'exploitation minière et de développement économique. Le gouvernement collabore avec les communautés autochtones et les intervenants afin que le Nord de l'Ontario connaisse une nouvelle ère de croissance et de développement économique durables.

☑ Plus de 1 500 emplois ont été créés dans le secteur minier du Nord de l'Ontario entre 2010 et 2011.

Préparer la population de l'Ontario à l'emploi

☑ Le programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein aide les enfants de l'Ontario à partir du bon pied le plus tôt possible. Lorsque le programme aura été entièrement mis en oeuvre, en 2014, 247 000 enfants et leur famille en bénéficieront.

☑ Davantage d'élèves satisfont aux normes d'examen provinciales – 69 % en 2010-2011 comparativement à 54 % en 2002-2003. Depuis 2003-2004, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est passé de 68 % à 81 %.

- ☑ Quelque 200 000 étudiants de plus qu'en 2002-2003 sont inscrits à un programme d'études postsecondaires ou apprennent un métier. De plus, le gouvernement créera 60 000 places supplémentaires dans les établissements d'enseignement postsecondaire au cours des cinq prochaines années.
- ☑ Emploi Ontario fournit des services à plus de 1 million de personnes par année, notamment des services d'orientation professionnelle, de la formation et de l'aide pour trouver un emploi. Depuis 2008, le programme Deuxième carrière a aidé plus de 50 000 travailleurs mis à pied à suivre une formation en vue de faire une nouvelle carrière.

Accroître l'accès aux soins et prévenir les maladies

- ☑ Le gouvernement a investi 1,5 milliard de dollars afin d'accroître le nombre de chirurgies, d'examens IRM et de tomodensitogrammes, d'améliorer le flux des patients et de rendre publics les résultats obtenus. Ces mesures ont réduit les temps d'attente en Ontario, qui sont maintenant les plus courts au Canada pour certaines interventions chirurgicales clés.
- ☑ Depuis 2003, près de 2 900 médecins de plus exercent leur profession dans la province et plus de 12 000 postes d'infirmières et d'infirmiers ont été créés. Cela signifie qu'environ 1,3 million d'Ontariennes et d'Ontariens de plus ont accès à un médecin de famille.

Aperçu

Nous vivons en des temps incertains. Les Ontariennes et Ontariens observent l'évolution de la crise économique qui secoue la planète. L'économie mondiale affiche un taux de croissance modeste. Des pressions importantes et persistantes s'exercent sur l'économie américaine, notamment un marché du logement déprimé, un taux de chômage qui demeure élevé et une paralysie politique.

Ces troubles ont lieu dans le contexte de la mondialisation et d'une concurrence de plus en plus forte de la part des économies émergentes. Ces tendances exercent des pressions sur la capacité de l'économie ontarienne de créer des emplois et celle des gouvernements d'atteindre leurs objectifs financiers tout en protégeant les services publics comme l'éducation et la santé.

Malgré l'incertitude économique sur la scène mondiale, l'économie de l'Ontario a affiché une croissance modérée au cours de la majeure partie des deux dernières années. À bien des égards, l'Ontario s'est remis de la récession mondiale. Depuis le plus fort de la récession, en mai 2009, il s'est créé près de 267 000 emplois nets en Ontario, soit près de la moitié de tous les nouveaux emplois créés au Canada. La grande majorité des emplois nets créés au cours des deux dernières années offrent une rémunération supérieure à la moyenne. Le taux de chômage de la province est passé du sommet de 9,4 % atteint pendant la récession à 8,1 % récemment.

Pour diverses raisons, l'Ontario et le Canada se sont mieux tirés de la récession qu'un grand nombre d'autres territoires. Le système financier est bien réglementé et encadré. De plus, l'Ontario, le gouvernement fédéral et les autres provinces étaient en bonne position sur le plan financier lorsque le ralentissement économique a débuté. Les deux ordres de gouvernement ont ainsi pu atténuer les effets de la récession en stimulant la croissance économique ainsi qu'en protégeant et en créant des emplois.

GRAPHIQUE 1. **Prévisions de croissance de l'économie mondiale revues à la baisse**

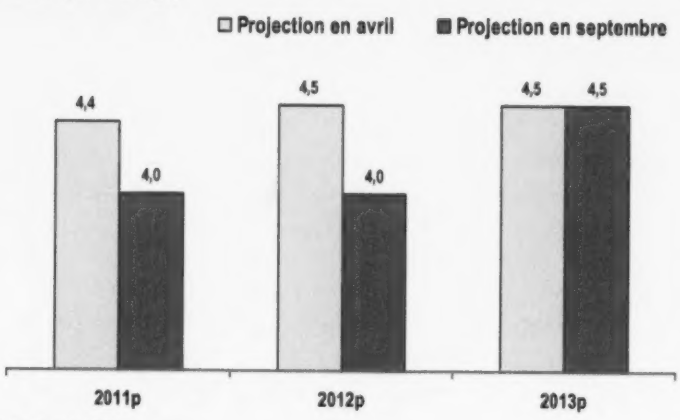

p = projection du FMI.
Source : Fonds monétaire international (avril et septembre 2011).

Incidence de la situation mondiale sur le rendement de l'Ontario

Les économies mondiales sont de plus en plus interdépendantes. Le rendement économique de l'Ontario est tributaire de l'évolution des marchés mondiaux et est vulnérable à l'incertitude présente dans le monde. Les exportateurs de l'Ontario ont besoin d'une demande vigoureuse aux États-Unis. Or, la croissance économique est faible dans ce pays, ce qui réduit les exportations ontariennes de produits manufacturés. Le tremblement de terre et le tsunami tragiques qui ont frappé le Japon en mars dernier ont créé une onde de choc ayant entraîné une baisse de la production en Ontario au cours du deuxième trimestre de 2011. Cette baisse est en grande partie attribuable aux perturbations de l'approvisionnement en pièces d'automobiles. Tout laisse croire que la croissance a repris au troisième trimestre. Toutefois, dans le contexte actuel, il est plus important que jamais d'avoir un plan sensé tenant compte de la conjoncture, pour pouvoir faire face à l'avenir.

Modifications subies par l'économie

L'économie de l'Ontario a été prospère pendant plusieurs décennies. La vigueur économique reposait surtout sur trois facteurs principaux :

- la vigueur de l'économie américaine;
- la valeur moindre du dollar canadien;
- le faible prix du pétrole.

Eu égard aux changements subis par l'économie mondiale, on ne peut plus compter sur ces facteurs. La structure de l'économie mondiale – et de celle de la province – a changé et continue d'évoluer.

La croissance économique sera plus modeste dans la plupart des pays du monde. Le gouvernement provincial doit donc, plus que jamais, se concentrer sur les moyens de gérer la croissance des dépenses. La situation économique et financière de l'Europe témoigne de l'importance de se doter d'un plan financier sensé et durable. Entre 2007 et 2009, les taux d'intérêt des obligations des gouvernements de l'Espagne et de l'Italie étaient semblables à ceux versés par l'Ontario. Au début de novembre 2011, les taux de ces pays étaient de 2,4 à 3,2 points de pourcentage plus élevés pour les obligations de 10 ans du gouvernement. C'est donc dire qu'une plus grande partie des deniers publics sert à assurer le service de la dette plutôt qu'à protéger les systèmes d'éducation et de santé. Une gestion financière disciplinée empêchera cette situation de se produire en Ontario.

GRAPHIQUE 2. Rendement des obligations de 10 ans des gouvernements

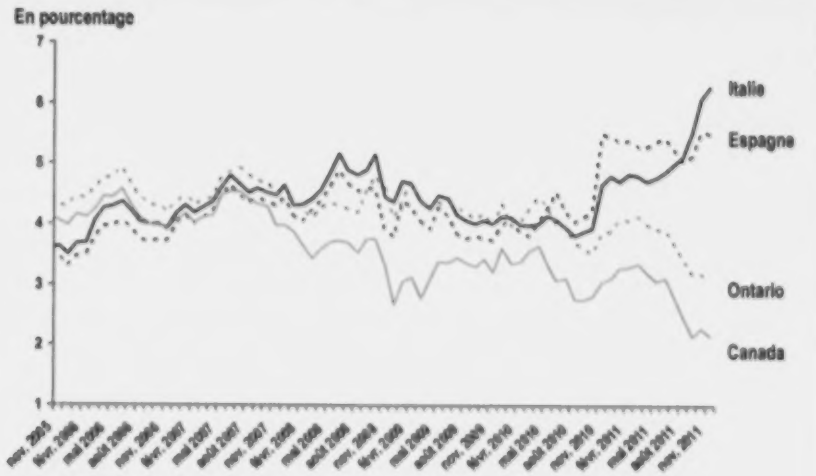

Note : Les données de novembre 2011 reposent sur la moyenne quotidienne jusqu'au 7 novembre.
Sources : Bloomberg, PC Bond et Office ontarien de financement.

Les finances de l'Ontario doivent reposer sur des assises viables à long terme. Le gouvernement demeure déterminé à atteindre les objectifs énoncés dans son plan visant à équilibrer le budget tout en protégeant le système d'éducation et les services de santé. L'expérience nous a appris que les compressions majeures faites sans distinction ne fonctionnent pas, car elles ne mènent pas à la viabilité budgétaire. De plus, elles élimineraient les progrès réalisés par la population de l'Ontario en vue d'améliorer les écoles et les hôpitaux et de préparer la province à l'économie de l'avenir.

Le budget de 2011 décrivait un plan visant à maintenir la croissance moyenne des charges de programmes à 1,4 % par année jusqu'à ce que le budget soit équilibré en 2017-2018. Étant donné que la croissance des économies ontarienne et mondiale devrait demeurer faible, on s'attend à ce que la Commission de réforme des services publics de l'Ontario recommande de fixer l'objectif de croissance des dépenses à 1 %. Le gouvernement tiendra compte de cette recommandation et des autres conseils qu'il recevra lorsqu'il préparera le budget de 2012.

Le gouvernement McGuinty s'inspirera des résultats de sa réforme novatrice du système d'éducation, du système de santé, du régime fiscal et du réseau d'électricité. Il mettra l'accent, plus que jamais, sur la façon d'optimiser toutes les activités du secteur public de l'Ontario afin d'obtenir les meilleurs résultats possible. Faisant suite aux mesures de réforme qu'il a mises en oeuvre, notamment celles visant le secteur de la santé et celles qui ont été annoncées dans le budget de 2011, le gouvernement éliminera les chevauchements et le double emploi, adoptera de nouveaux modes de prestation des services et veillera à optimiser la valeur des biens publics.

Pour relever ce défi, le gouvernement doit être novateur et ouvert au changement. Ce n'est pas parce qu'un ministère dispense un programme actuellement qu'il devrait continuer de le faire. Le gouvernement doit se tourner vers l'innovation, soumettre la prestation de services gouvernementaux à de nouvelles formes de concurrence et former de nouveaux partenariats dans les secteurs public, privé et bénévole.

Soucieux de répondre aux besoins des Ontariennes et des Ontariens de façon novatrice, le gouvernement propose un nouveau crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être, qui entrerait en vigueur le 1er octobre 2011. Ce crédit d'impôt aiderait les personnes âgées à continuer de vivre chez elles ou chez un membre de leur famille en toute sécurité en couvrant une partie des coûts de rénovations comme l'installation de baignoires à accès latéral ou de rampes d'accès pour fauteuils roulants. Ce crédit d'impôt, d'un montant maximal de 1 500 $ par année, favoriserait des travaux de rénovation domiciliaire évalués à 800 millions de dollars et créerait environ 10 500 emplois par année dans la province.

Le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être aiderait les personnes âgées à rester en santé et à continuer de vivre chez elles de façon autonome et dans la dignité. Les soins dispensés dans un foyer de soins de longue durée sont plus coûteux pour les contribuables que ceux dispensés à domicile lorsque les personnes âgées vivent chez elles ou chez un membre de leur famille. De plus, en aidant les personnes âgées à vivre à la maison, on libère des places dans les foyers de soins de longue durée pour les mettre à la disposition des patients qui occupent des lits d'hôpitaux, lesquels sont coûteux, et qui recevraient ainsi des soins et des services mieux adaptés à leurs besoins.

Bâtir un avenir axé sur l'énergie propre en Ontario

Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir en 2003, il a hérité d'un réseau d'électricité pour lequel il n'y avait pas de plan à long terme. La capacité de production ne permettait pas de répondre à la demande de façon fiable. Les lignes de transport étaient vieilles et certaines installations étaient en mauvais état. De plus, l'Ontario dépendait largement des centrales au charbon polluantes. Depuis des années, les experts de la santé exhortaient les gouvernements à fermer ces centrales, car une telle mesure améliorerait sensiblement la qualité de l'air et la santé publique et permettrait de faire des économies grâce à la réduction du nombre de visites dans les hôpitaux.

L'Ontario est en voie de fermer ses centrales au charbon d'ici 2014. Il a déjà mis hors service huit groupes électrogènes alimentés au charbon et il accélère la mise hors service de deux autres d'ici la fin de 2011. De plus, l'Ontario envisage d'accélérer la mise hors service des six groupes électrogènes restants des centrales de Lambton et Nanticoke.

Par l'entremise de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte*, l'Ontario incite le secteur privé à investir dans la création d'une nouvelle génération d'emplois dans le secteur de l'énergie propre, tout en protégeant l'environnement. La Loi a contribué à créer plus de 20 000 emplois jusqu'à présent et est en voie d'en créer 50 000.

Depuis 2009, plus de 30 entreprises ont annoncé qu'elles construiraient ou agrandiraient des usines en Ontario afin de fabriquer des pièces pour les industries des éoliennes et des panneaux solaires. Plus de 2 000 projets de production d'énergie renouvelable de moyenne et de grande envergure ont été annoncés dans le cadre du Programme de tarifs de rachat garantis, ce qui représente des investissements de plus de 16 milliards de dollars de la part du secteur privé.

Grâce aux changements que les Ontariennes et Ontariens ont apportés en unissant leurs efforts, la province dispose désormais d'un réseau d'électricité plus propre et fiable qui crée des emplois et a fait de l'Ontario un chef de file mondial dans le secteur de l'énergie propre. Les investissements effectués à cette fin sont absolument nécessaires et entraînent des hausses de coûts.

Pour faciliter cette transition vers un réseau propre et fiable, le gouvernement McGuinty a mis en oeuvre la Prestation ontarienne pour l'énergie propre, qui réduit les factures d'électricité mensuelles de 10 % pour la plupart des particuliers et des petites entreprises.

Plan fiscal pour stimuler la création d'emplois et la croissance

En 2009, le gouvernement a annoncé la mise en oeuvre du Plan fiscal pour stimuler la création d'emplois et la croissance, qui est en voie de transformer le régime fiscal de la province afin de rendre l'économie ontarienne plus compétitive. Ce plan a réduit l'impôt sur le revenu des particuliers et diminué de près de la moitié le taux effectif marginal d'imposition applicable aux nouveaux investissements des entreprises.

Forbes souligne les modifications fiscales apportées par l'Ontario

« Le Canada est passé de la quatrième à la première position dans notre classement des meilleurs pays où faire des affaires en raison de l'amélioration de sa situation fiscale. [...] Il se classe au 9e rang sur le plan du fardeau fiscal alors qu'il se classait en 23e position en 2010. Ce résultat s'explique par la réforme de la structure fiscale, qui comprend la mise en oeuvre d'une taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique en 2010 dans le but d'améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes. La réduction des taux d'imposition des sociétés et des employés a elle aussi contribué à améliorer la situation fiscale du Canada. »

Kurt Badenhausen, « The Best Countries for Business », *Forbes.com*, 3 octobre 2011.

Malgré l'incertitude économique qui règne dans le monde, les entreprises continuent d'accroître leurs investissements dans la province, ce qui crée des emplois.

En Ontario, les investissements réels dans les machines et le matériel ont augmenté de plus de 22 %, soit 9,0 milliards de dollars, depuis juillet 2010 à la suite de la mise en oeuvre du Plan fiscal pour stimuler la création d'emplois et la croissance. On prévoit que ces investissements demeureront vigoureux et augmenteront de 63 %, passant de 37 milliards de dollars en 2009 à plus de 60 milliards d'ici 2014.

Ces investissements importants dans des machines et du matériel neufs stimuleront la croissance de la productivité au cours des prochaines années, créeront des emplois et favoriseront la compétitivité et la prospérité de l'économie ontarienne.

GRAPHIQUE 3. **Hausse soutenue des dépenses des entreprises dans les machines et le matériel**

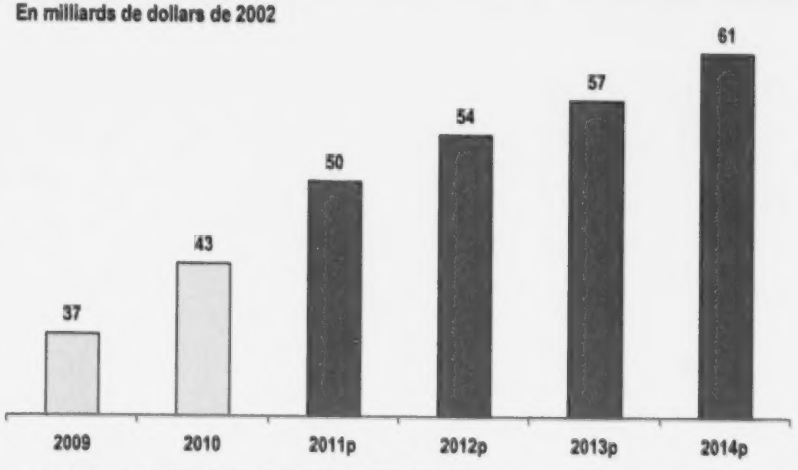

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Secteur de l'automobile

L'industrie automobile demeure un secteur clé de l'économie ontarienne. En effet, cinq grandes entreprises d'assemblage de véhicules et plus de 400 usines de fabrication de pièces sont établies dans la province. Les efforts de restructuration de cet important secteur se poursuivent et ont permis d'accroître la compétitivité de l'Ontario, qui se classe au premier rang au chapitre de l'assemblage d'automobiles et occupe une place de choix dans le domaine de la production de pièces en Amérique du Nord.

GRAPHIQUE 4. Production de véhicules en Ontario (en milliers)

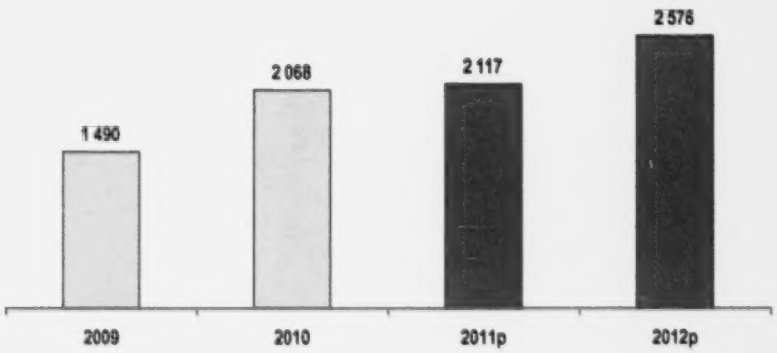

p = projection de Ward's.
Source : Ward's Automotive Reports.

En 2009, l'Ontario a versé une aide totalisant environ 4,8 milliards de dollars à General Motors (GM) et à Chrysler Canada Inc. afin d'aider la province à conserver sa part de la production de véhicules en Amérique du Nord et de protéger les centaines de milliers d'emplois que soutient le secteur de l'automobile. GM et Chrysler ont remboursé les prêts consentis par l'Ontario. Le gouvernement provincial ne possède plus d'intérêts dans la société Chrysler et vendra les intérêts qu'il lui reste dans GM au moment opportun.

Infrastructure

Une infrastructure publique moderne et efficiente est essentielle pour assurer la croissance économique et la compétitivité de l'Ontario, ainsi que la qualité de vie de sa population. Les investissements dans l'infrastructure de l'Ontario favorisent également la hausse de la productivité du secteur privé en réduisant les coûts des entreprises et les temps de déplacement tout en améliorant les services publics. En cette période d'incertitude économique, il est encore plus important d'investir dans l'infrastructure. En moyenne, les investissements de la province dans l'infrastructure ont créé ou préservé près de 100 000 emplois par année au cours des six dernières années.

Services financiers

Le secteur ontarien des services financiers continue de favoriser la création d'emplois et la diversification de l'économie. Malgré la récession mondiale, l'emploi a augmenté dans ce secteur en 2009. Il a diminué légèrement en 2010, mais la croissance a repris en 2011, ce qui a favorisé la croissance des autres secteurs de l'économie.

Toronto est la ville où les banques canadiennes, qui sont considérées comme les plus solides au monde depuis quatre ans, ont établi leur siège social. On y trouve également des sociétés d'assurance, des entreprises d'investissement et des caisses de retraite qui ont très bien réussi sur la scène internationale. Par ailleurs, la ville de Toronto s'est hissée au dixième rang du classement des centres financiers internationaux selon le Global Financial Centres Index.

Le gouvernement collabore avec le secteur des services financiers pour stimuler la croissance future tout en modernisant la réglementation financière afin d'appuyer des marchés pouvant soutenir la concurrence internationale et de protéger les investisseurs. Le gouvernement provincial s'est associé au Conseil des chefs de file des services financiers et à la Toronto Financial Services Alliance afin de mettre en oeuvre la stratégie des services financiers dans le but de rendre le secteur plus compétitif, de créer des milliers d'emplois bien rémunérés et de mettre sur pied l'institut mondial de gestion des risques du secteur financier.

TABLEAU 1. Classement selon le Global Financial Centres Index : Toronto parmi les dix premiers

Année	Rang occupé par Toronto
2011	10
2010	12
2009	13

Source : Z/Yen Group Ltd. Chiffres annuels en date de septembre 2011.

Exploitation minière et possibilités offertes par le Cercle de feu de l'Ontario

Le secteur minier est un employeur important dans plusieurs localités du Nord de l'Ontario. De plus, il se classe au deuxième rang dans la province, derrière le secteur de l'automobile, sur le plan des exportations de marchandises. Plus de 1 500 emplois ont été créés dans le secteur minier du Nord de l'Ontario (à l'exclusion du pétrole et du gaz) entre 2010 et 2011 (cumul annuel).

Le Cercle de feu de l'Ontario, une région du Grand Nord qui pourrait contenir de vastes gisements de minéraux importants comme la chromite, le nickel, le cuivre et le platine, offre des possibilités d'exploitation minière et de développement économique uniques. La coordonnatrice du développement du Cercle de feu collabore activement avec l'industrie et les résidents du Nord de l'Ontario afin de faciliter l'exploitation durable des ressources. Diverses entreprises poursuivent la planification avancée des mines et de l'infrastructure. Par ailleurs, le gouvernement travaille de concert avec les communautés des Premières nations afin d'améliorer ses relations avec elles et de renforcer leurs capacités.

Produire des résultats

Le gouvernement McGuinty a été élu en 2003 avec pour mandat de rebâtir les écoles et les hôpitaux après que le gouvernement précédent eut fait des compressions majeures sans distinction. Le gouvernement actuel a embauché du personnel infirmier et enseignant et investi dans l'infrastructure et les services publics.

La province est en train de créer la main-d'oeuvre la plus instruite au monde. Les écoles ontariennes sont des chefs de file sur la scène internationale pour ce qui est de préparer les étudiants à faire face à la concurrence sur le marché du travail. Le gouvernement doit maintenant se concentrer plus que jamais sur les moyens de veiller à ce que les étudiants décrochent un emploi adapté à leur formation.

Le taux de chômage chez les jeunes en Ontario, qui est de 16,5 %, reste élevé. Bien que ce taux soit beaucoup plus haut ailleurs dans le monde, les jeunes de la province craignent néanmoins d'être laissés pour compte. Le manque de possibilités d'emploi nuit à leurs finances personnelles, ce qui a une incidence sur les familles lorsque les jeunes sans emploi hésitent à quitter la maison ou sont incapables de le faire. Ce n'est là qu'une des raisons pour lesquelles le gouvernement McGuinty met l'accent sur l'emploi et l'économie.

Préparer la population de l'Ontario à l'emploi

La chose la plus importante que puisse faire la population de l'Ontario afin de créer des emplois et d'assurer sa prospérité est de veiller à ce que les travailleurs soient les plus instruits au monde. Une main-d'oeuvre instruite attirera des investissements de la part d'entreprises et permettra à celles-ci de trouver les travailleurs instruits et qualifiés dont elles ont besoin pour croître.

Le programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein, qui a été mis en oeuvre en 2010, aide les enfants de l'Ontario à partir du bon pied le plus tôt possible. Les élèves qui réussissent tôt à l'école sont plus susceptibles d'avoir de bons résultats plus tard et de faire des études postsecondaires. En date de septembre 2011, près de 800 écoles de l'Ontario offraient ce programme, dont bénéficiaient quelque 50 000 enfants. Le programme sera entièrement mis en oeuvre en septembre 2014, ce qui permettra à 247 000 enfants et à leur famille d'en profiter.

Le gouvernement a réduit la taille des classes de sorte que, en 2008-2009, toutes les classes du primaire comptaient au plus 23 élèves. En 2003-2004, seulement 64 % des classes du primaire comptaient 23 élèves ou moins.

Le gouvernement investit également dans les programmes qui aident les élèves à améliorer leurs habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques. Selon les résultats des examens provinciaux administrés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) au cours de l'année scolaire 2010-2011, 69 % des élèves ontariens de 3e et de 6e année atteignent ou dépassent la norme provinciale en lecture, en écriture et en mathématiques. Cela représente une augmentation de 15 points de pourcentage, car ce pourcentage était de 54 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 5. Élèves de 3e et 6e année (%) atteignant la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques

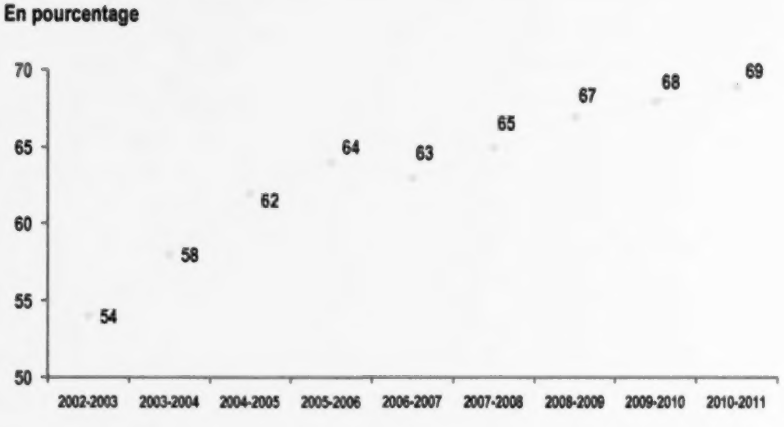

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

The Economist et McKinsey & Company estiment que le système d'éducation de l'Ontario est l'un des meilleurs au monde

« Cette province canadienne compte un pourcentage élevé d'immigrants et, pour un grand nombre d'entre eux, l'anglais n'est pas la langue maternelle. Pourtant, son système scolaire est devenu un des plus performants au monde après que l'on eut procédé à une réforme qualifiée de ' sans rancoeur ' par un de ses artisans ».

Reforming Education: The Great Schools Revolution, The Economist, 17 septembre 2011.

« Le système scolaire de l'Ontario est parmi les plus performants au monde. Il se classe régulièrement dans le premier quartile pour ce qui est des résultats en mathématiques et dans le premier décile pour les résultats en lecture selon le PISA*. »

How the World's Most Improved School Systems Keep Getting Better, McKinsey & Company, novembre 2010.

* Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

En raison de l'intense concurrence qui existe au sein de l'économie mondiale actuelle, l'éducation postsecondaire est plus importante que jamais. C'est pour cette raison que le gouvernement McGuinty a créé 200 000 places de plus dans les établissements d'enseignement postsecondaire et les programmes d'apprentissage. Selon les données internationales comparables les plus récentes (2009), 63 % des adultes ontariens âgés entre 25 et 64 ans avaient un diplôme d'études postsecondaires, le pourcentage le plus élevé parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le nombre d'étudiants inscrits dans les collèges et les universités de l'Ontario a augmenté de 36 % depuis 2002-2003. Cette année, le nombre d'étudiants de première année au premier cycle dans les universités ontariennes a atteint un niveau record. Le gouvernement a décidé de créer 60 000 places supplémentaires dans les établissements d'enseignement postsecondaire au cours des cinq prochaines années.

GRAPHIQUE 6. Davantage d'adultes ont un diplôme d'études postsecondaires

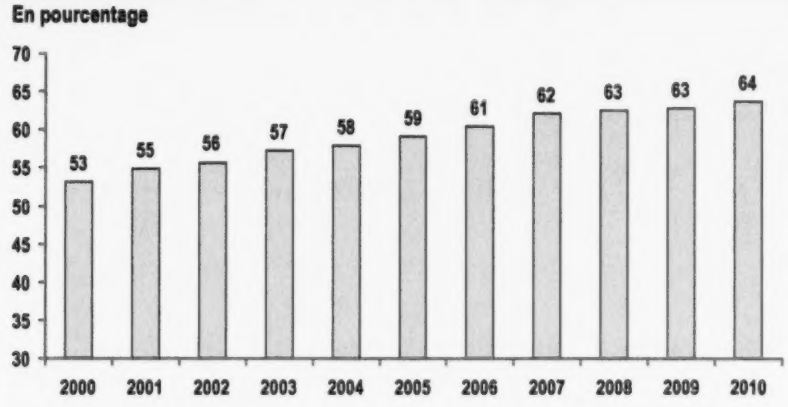

Le nombre total de personnes ayant fait des études postsecondaires équivaut au nombre de personnes ayant obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires ou ayant suivi un programme d'apprentissage de niveau collégial ou un programme de formation de courte durée.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (totalisation spéciale pour l'Ontario).

Par l'entremise d'Emploi Ontario, le gouvernement provincial soutient divers services d'emploi et de formation afin d'aider des Ontariennes et des Ontariens à trouver un emploi et à le conserver. Des investissements supplémentaires ont été faits pour venir en aide aux travailleurs et aux collectivités touchés par la récession mondiale récente. Par exemple, le programme Deuxième carrière a aidé plus de 50 000 travailleurs mis à pied à suivre une formation afin d'entreprendre une nouvelle carrière dans des secteurs offrant de bonnes possibilités d'emploi.

Par ailleurs, l'Ontario a pris des mesures pour élargir et moderniser ses programmes d'apprentissage. Le système d'apprentissage ontarien, qui regroupe plus de 150 métiers et professions, est le plus vaste du Canada. On prévoit que la création de l'Ordre des métiers de l'Ontario, un organisme de réglementation dirigé par l'industrie, permettra de poursuivre la modernisation du système d'apprentissage et des métiers spécialisés de la province.

Il faudra que l'Ontario dispose de travailleurs hautement qualifiés à mesure que le nouveau secteur de l'énergie propre créera 50 000 emplois et que les réformes fiscales mises en oeuvre par le gouvernement provincial contribueront à créer près de 600 000 emplois nets d'ici 2020[1].

Soins de santé

Le gouvernement a amélioré l'accès des Ontariennes et des Ontariens à un médecin de famille et réduit les temps d'attente tout en faisant la promotion de la santé et en misant sur la prévention des maladies.

Il a mis l'accent sur la réduction des temps d'attente, qui n'avaient jamais été mesurés auparavant. Dans son bulletin de 2011, l'Alliance sur les temps d'attente a accordé la note A à l'Ontario pour la troisième année consécutive pour ce qui est de la réduction des temps d'attente pour l'arthroplastie de la hanche et du genou, les chirurgies du cancer et de la cataracte et les chirurgies cardiaques. L'Ontario a obtenu de meilleurs résultats que toutes les autres provinces.

Depuis 2003, environ 1,3 million d'Ontariennes et d'Ontariens de plus ont accès à un médecin de famille et près de 2 900 médecins supplémentaires exercent leur profession dans la province.

Le gouvernement a appuyé la création de plus de 12 000 postes supplémentaires d'infirmières et d'infirmiers depuis 2003 et a plus que doublé le nombre de places dans les programmes de formation des infirmières praticiennes et des infirmiers praticiens en soins primaires, qui est passé de 75 à 176. De plus, le gouvernement provincial garantit un emploi à temps plein à toutes les personnes qui terminent un programme de formation en soins infirmiers.

L'Ontario a été la première province à créer des cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien. D'ici 2011-2012, 25 cliniques seront opérationnelles. Elles aideront plus de 40 000 Ontariennes et Ontariens à recevoir les soins dont ils ont besoin.

---

[1] Jack M. Mintz, *Les mesures audacieuses de l'Ontario pour créer des emplois et stimuler la croissance*, School of Public Policy, Université de Calgary, novembre 2009.

Depuis 2005, le gouvernement a amélioré l'accès aux services de santé dispensés par des médecins et du personnel infirmier en créant 200 équipes de santé familiale, dont 42 dans le Nord de l'Ontario. Ces équipes réunissent divers professionnels de la santé qui unissent leurs efforts afin de fournir un large éventail de soins primaires à près de trois millions d'Ontariennes et d'Ontariens.

Dans le cadre de la Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète, le gouvernement provincial a élargi la portée des programmes et des services liés au diabète afin d'améliorer les soins de santé et les résultats en matière de santé pour les personnes vivant avec cette maladie ou qui risquent d'en souffrir. Depuis juin 2010, toutes les personnes ayant le diabète en Ontario qui souhaitaient avoir un fournisseur de soins primaires ont maintenant accès à un tel fournisseur. Par ailleurs, l'Ontario a été la première province à payer la totalité du coût des pompes à insuline pour les enfants et les jeunes atteints de diabète de type 1, ce qui a permis aux familles d'économiser jusqu'à 18 300 $ par enfant au cours des cinq premières années.

Depuis 2003, l'Ontario a ajouté cinq vaccins à la liste des vaccins dont il paie le coût, ce qui a permis aux familles d'économiser environ 1 400 $ par enfant.

CHAPITRE II

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ONTARIO

Points saillants

- ☑ En moyenne, les prévisions du secteur privé établissaient la croissance du PIB réel pour 2011 :
  - à 2,6 % dans le budget de 2011;
  - à 2,0 % aujourd'hui.
- ☑ En moyenne, les prévisions du secteur privé établissaient la croissance du PIB réel pour 2012 à 1,9 %.
- ☑ En moyenne, les prévisions du secteur privé établissaient la croissance du PIB réel pour 2013 à 2,6 %.
- ☑ Nombre d'emplois nets créés depuis le creux affiché pendant la récession en mai 2009 : 266 800.
  - La majorité de ces emplois sont des emplois à plein temps dont le salaire est supérieur à la moyenne.

Aperçu

Grâce à un solide leadership, l'économie de l'Ontario a surmonté la récession mondiale de 2008-2009. La faiblesse de l'économie américaine, les préoccupations que suscite la dette souveraine en Europe, la hausse des prix du pétrole et les bouleversements provoqués par le tsunami qui a frappé le Japon ont tous contribué à ralentir la croissance économique de l'Ontario en 2011. En raison de cette conjoncture difficile, on s'attend à ce que l'économie de l'Ontario progresse plus modérément que prévu.

Au cours des huit derniers mois, les prévisions de croissance économique à l'échelle mondiale ont accusé une baisse. En mars, lorsque le gouvernement a publié le budget de 2011, les prévisionnistes du secteur privé prévoyaient en moyenne une croissance de 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario pour 2011. Cette prévision est passée à 2,0 %.

GRAPHIQUE 1. **Prévisions du secteur privé revues à la baisse en ce qui a trait à l'économie ontarienne**

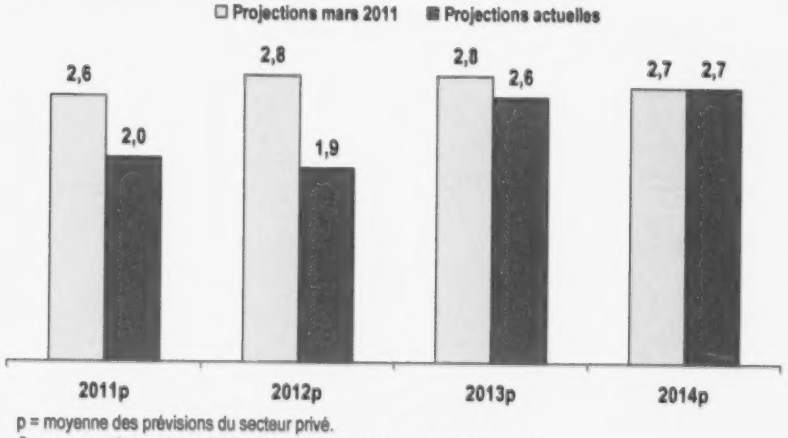

p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Source : enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario.

Cette chute du taux de croissance a une incidence pour les Ontariennes et Ontariens et crée de l'incertitude. Elle a également des retombées directes sur les revenus du gouvernement et la façon dont il fait sa planification, en particulier lorsqu'il s'agit d'établir un équilibre entre la mise en oeuvre de nouveaux programmes et la protection des services publics d'une part, et l'atteinte des objectifs d'élimination du déficit d'autre part.

L'ampleur des changements est encore plus importante pour 2012. En mars 2011, les prévisionnistes du secteur privé établissaient en moyenne la croissance du PIB à 2,8 %, mais en novembre, ces prévisions étaient descendues à 1,9 %. Eu égard à cette volatilité, le gouvernement doit planifier et réagir comme il convient.

Le ministère des Finances prévoit que le PIB réel augmentera de 1,8 % en 2011, de 1,8 % en 2012, de 2,5 % en 2013 et de 2,6 % en 2014[1]. De solides dépenses des ménages et de robustes investissements des entreprises contribueront à la croissance.

TABLEAU 1. Perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2008	2009	2010	2011p	2012p	2013p	2014p
Croissance du PIB réel	(0,6)	(3,2)	3,0	1,8	1,8	2,5	2,6
Croissance du PIB nominal	0,5	(0,9)	5,3	4,0	3,7	4,4	4,5
Croissance de l'emploi	1,6	(2,5)	1,7	1,8	1,1	1,4	1,5
Inflation de l'IPC	2,3	0,4	2,5	3,2	2,0	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

[1] Selon les renseignements disponibles jusqu'au 8 novembre 2011.

Évolution récente de l'économie

Après sept trimestres consécutifs de croissance au cours desquels le PIB a progressé de 5,6 %, le PIB réel de l'Ontario a accusé une baisse de 0,3 % pendant le deuxième trimestre de 2011. Le PIB réel a également diminué dans l'ensemble du Canada (- 0,1 %) et au Québec (- 0,2 %) au cours de ce trimestre. Un certain nombre de facteurs temporaires ont contribué au ralentissement de l'économie pendant ce trimestre, notamment la perturbation des chaînes mondiales d'approvisionnement provoquée par le tremblement de terre et le tsunami dévastateurs qui ont frappé le Japon ainsi que la montée des prix du pétrole précipitée par l'agitation politique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Les données économiques récentes indiquent que la croissance économique a repris au troisième trimestre de 2011. Les exportations internationales de marchandises ont augmenté de 3,8 % pendant le troisième trimestre, à la faveur de gains dans les machines et le matériel ainsi que dans les biens et les matériaux industriels. En outre, les ventes dans le secteur de la fabrication ont augmenté de 5,5 % après le creux affiché en juin. Les prévisions trimestrielles des économistes du secteur privé font toutes état d'une croissance économique régulière mais modeste pendant les deux derniers trimestres de l'année.

En dépit de la décélération récente de la croissance, l'économie de l'Ontario a largement surmonté la récession mondiale de 2008-2009. Au deuxième trimestre de 2011, le PIB réel de l'Ontario était tout juste 0,1 % sous le niveau où il se situait avant la récession. La croissance solide des dépenses à la consommation, le fort rebond des investissements des entreprises et les mesures gouvernementales ont tous aidé l'Ontario à se remettre de la récession mondiale. Cependant, le commerce extérieur n'a pas suivi la demande intérieure. Les exportations de marchandises ont augmenté de 39,5 % après le creux affiché pendant la récession, mais elles demeurent inférieures de 8,2 % à leur niveau d'avant la récession.

TABLEAU 2. Suivi de la reprise économique en Ontario

(principaux indicateurs économiques pour l'Ontario)

	Niveau d'avant la récession	Changement pendant la récession	Reprise jusqu'à maintenant	Comparaison avec le niveau d'avant la récession
Emplois (en milliers)	6 709	(257)	267	10 *+ 0,1 %*
PIB réel[1] (en milliards de $ de 2002)	532,4	(26,7)	26,3	(0,4) *(0,1 %)*
Exportations de marchandises (en milliards de $)	14,3	(4,9)	3,7	(1,2) *(8,2 %)*
Ventes de produits (en milliards de $)	24,0	(7,1)	4,6	(2,5) *(10,3 %)*
Ventes au détail (en milliards de $)	12,9	(1,2)	1,7	0,5 *+ 4,0 %*
Taux de chômage (en pourcentage)	6,4	9,4 (hausse de 3,0)	8,1 (baisse de 1,3)	Hausse de 1,7

[1] Selon les *Comptes économiques de l'Ontario*, octobre 2011.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Au cours des deux dernières années, 266 800 emplois nets ont été créés après le creux affiché pendant la récession en mai 2009. Le nombre d'emplois à plein temps a crû de 237 900 pendant cette période tandis que le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 28 900. La vaste majorité des gains réalisés au cours des deux dernières années ont été faits parmi les travailleurs qui touchent des salaires supérieurs à la moyenne. En octobre 2011, il y avait près de 10 000 emplois de plus qu'avant le pic atteint en septembre 2008, avant la récession. Le taux de chômage de l'Ontario a également baissé, passant d'un pic de 9,4 % atteint en mai 2009, pendant la récession, à 8,1 % en octobre 2011.

GRAPHIQUE 2. **Reprise du marché de l'emploi en Ontario**

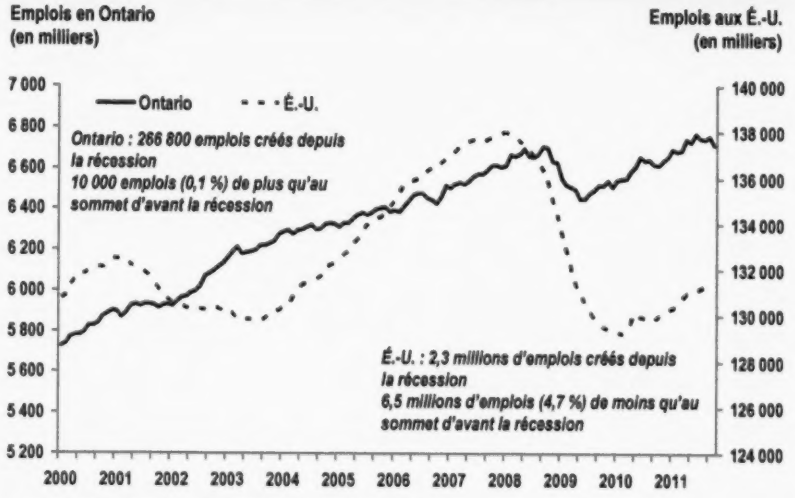

Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics.

Selon Statistique Canada, l'emploi en Ontario a fléchi dans trois des quatre derniers mois. Malgré cette baisse, l'Ontario a créé 128 400 emplois nets jusqu'à maintenant cette année, représentant plus de 45 % de tous les emplois créés au Canada. Le nombre d'emplois à plein temps a augmenté de 133 100 cette année tandis que le nombre d'emplois à temps partiel a baissé de 4 700. La création d'emplois croît plus rapidement en Ontario qu'aux États-Unis et que dans la plupart des pays du G7.

Conjoncture économique mondiale difficile

Dette souveraine en Europe

Les préoccupations concernant la dette souveraine de plusieurs pays de la zone euro représentent quelques-uns des enjeux économiques mondiaux les plus importants des deux dernières années. Bien que les risques associés à la dette publique de la Grèce soient les plus aigus, le financement de la dette d'autres États membres de l'Union européenne (UE) est également préoccupant. Les plans de sauvetage de l'UE et du Fonds monétaire international (FMI) pour la Grèce, l'Irlande et le Portugal de même que le renforcement récent du Fonds européen de stabilité financière pourraient contribuer à contenir le problème. Cependant, l'issue est hautement incertaine.

GRAPHIQUE 3. Dette européenne

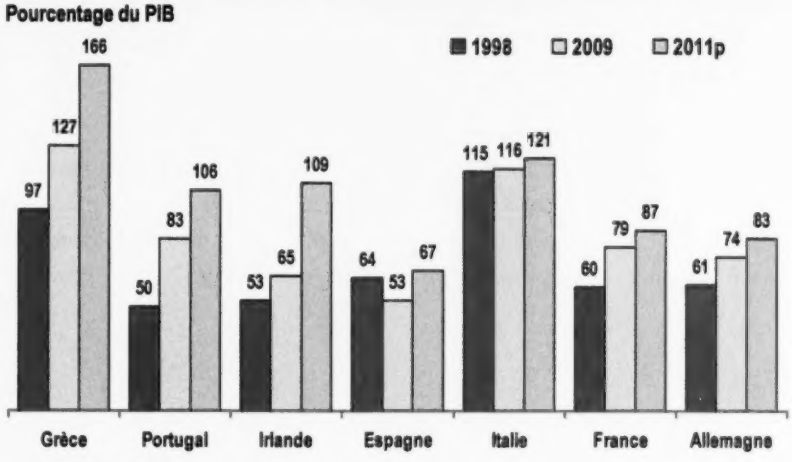

p = projection du FMI.
Source : Fonds monétaire international (septembre 2011).

Les effets directs que pourrait avoir sur l'Ontario la crise de la dette dans la zone euro ne sont pas clairs. Même si elles ont augmenté au cours des dernières années, les exportations de l'Ontario vers l'Europe représentent tout juste un peu plus de 10 % de l'ensemble des exportations internationales de marchandises. Par ailleurs, les banques canadiennes ne sont guère exposées aux économies en difficulté de la zone euro. Cependant, les défis que pose la dette de l'Europe pourraient avoir des effets négatifs indirects sur l'Ontario à cause de la volatilité accrue sur les marchés de capitaux et de la perte de confiance des entreprises et des consommateurs.

Affaiblissement des perspectives économiques mondiales

Le rythme de la reprise économique en Amérique du Nord, en Europe et au Japon a ralenti de façon significative par rapport à l'an dernier. Ce ralentissement s'explique en grande partie par l'essoufflement marqué de la croissance aux États-Unis pendant la première moitié de 2011 ainsi que par les effets du tsunami au Japon. La faiblesse des économies européennes engendrée par la crise de la dette souveraine a également contribué au ralentissement général. Les perspectives concernant les économies émergentes demeurent positives, malgré le risque majeur que représentent la baisse de la demande des exportations, la volatilité des prix des produits de base et les tensions géopolitiques.

GRAPHIQUE 4. Prévisions de croissance de l'économie mondiale revues à la baisse

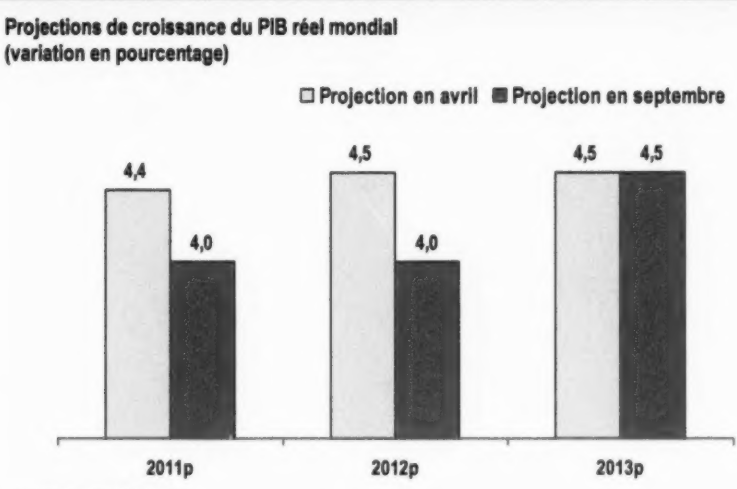

p = projection du FMI.
Source : Fonds monétaire international (avril et septembre 2011).

Économie des États-Unis

Les perspectives économiques des États-Unis comportent un certain nombre de défis importants. La création d'emplois, notamment, a été très faible, puisque seulement 26 % des emplois perdus pendant la récession mondiale ont été retrouvés jusqu'à maintenant. En outre, le taux de chômage aux États-Unis demeure à 9,0 %, comparativement à son niveau d'avant la récession, qui était de 4,7 %. L'activité dans le secteur du logement demeure également gravement anémique.

Selon les estimations révisées du U.S. Bureau of Economic Analysis, l'économie américaine a connu une récession plus profonde et une reprise plus lente que ce qui avait été annoncé. Par ailleurs, les prévisions du secteur privé concernant la croissance économique aux États-Unis ont été révisées à la baisse au cours des derniers mois. Par conséquent, la reprise économique est beaucoup moins robuste que ce qu'on avait prévu il y a quelques mois. Après une augmentation de 3,0 % en 2010, la croissance du PIB réel devrait, selon les prévisionnistes du secteur privé, afficher une hausse modeste de 1,8 % en 2011 et de 2,1 % en 2012.

GRAPHIQUE 5. **Récession plus profonde et reprise plus lente aux É.-U.**

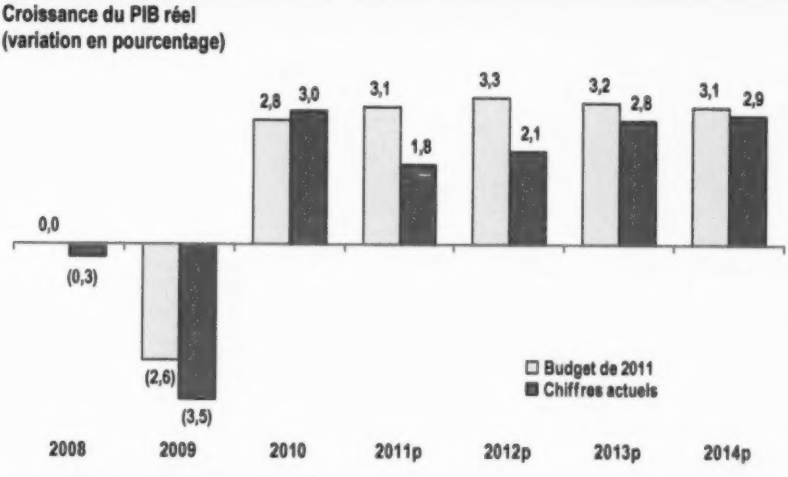

p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis et *Blue Chip Economic Indicators* (mars, octobre et novembre 2011).

Les perspectives concernant les ventes de véhicules automobiles et les mises en chantier de logements aux États-Unis demeurent relativement positives grâce à la croissance renouvelée qui devrait suivre le creux actuel. La croissance de ces marchés devrait favoriser une expansion économique générale soutenue. En outre, l'accroissement substantiel des ventes au détail et de la production industrielle jusqu'à maintenant cette année montre que les conditions économiques s'améliorent lentement aux États-Unis.

Même si la part des exportations de l'Ontario vers les États-Unis tend à se contracter depuis quelques années, les États-Unis demeurent néanmoins le plus grand partenaire commercial de l'Ontario, et de loin. C'est la destination de près de 80 % des exportations internationales de marchandises de l'Ontario. Les exportations de véhicules et de pièces d'automobiles vers les États-Unis ont totalisé 45,4 milliards de dollars en 2010, représentant près de 40 % des exportations de la province vers les États-Unis.

Aux États-Unis, la vente de véhicules automobiles légers devrait s'accroître et passer de 10,4 millions de véhicules en 2009 et 11,6 millions de véhicules en 2010 à 12,7 millions de véhicules en 2011, et augmenter graduellement pour atteindre 14,7 millions de véhicules d'ici 2014. Les exportations de véhicules de l'Ontario continueront d'augmenter au cours des prochaines années. Cependant, malgré cette reprise solide, les ventes de véhicules automobiles aux États-Unis devraient demeurer inférieures aux niveaux d'avant la récession, qui s'établissaient à plus de 16 millions de véhicules.

GRAPHIQUE 6. **Augmentation des ventes de véhicules automobiles légers aux É.-U.**

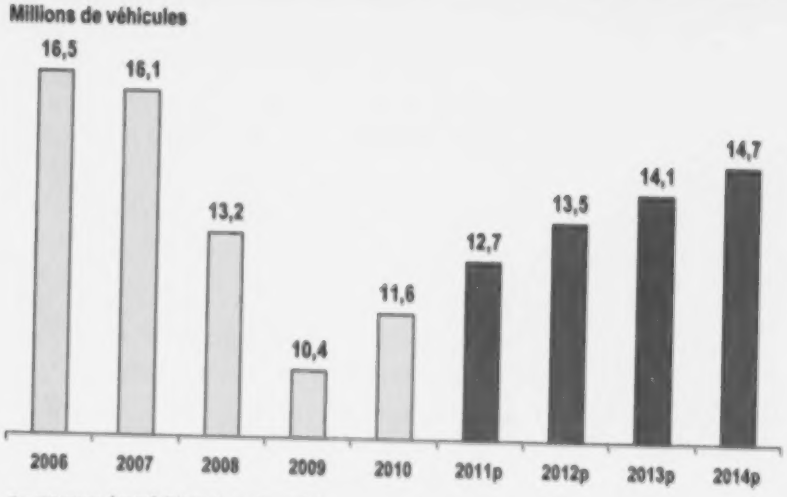

p = moyenne des prévisions du secteur privé.
Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis et *Blue Chip Economic Indicators* (octobre et novembre 2011).

Les risques pour l'économie des États-Unis demeurent élevés. Au cours de la prochaine année, les politiques financières mises de l'avant aux États-Unis influeront probablement de façon significative sur la croissance. L'incertitude politique accrue, semblable au débat qui a eu cours pendant l'été sur le relèvement du plafond de la dette américaine, pourrait aggraver la perte de confiance des consommateurs et des entreprises. L'économie des États-Unis est également vulnérable à d'autres chocs externes, tels que les turbulences financières découlant de la situation en Europe.

Prix du pétrole

Le prix du pétrole a été très volatil au cours de la dernière année, en raison de l'incertitude géopolitique dans de nombreux États producteurs, des contraintes en matière d'approvisionnement et des changements dans les conditions économiques. Le pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) s'échangeait à près de 114 $US le baril à la fin d'avril, en raison des conditions serrées d'approvisionnement dues à l'instabilité politique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les prix du pétrole ont diminué pendant l'été, pour tomber en moyenne à 86 $US le baril en octobre. Selon les contrats des marchés à terme, les opérateurs s'attendent à ce que le prix du pétrole WTI s'établisse en moyenne à environ 90 $US le baril en décembre.

Le fléchissement de la demande devrait limiter l'augmentation des prix du pétrole à court terme, mais les pressions à la hausse demeurent en raison de l'incertitude quant à l'approvisionnement et de la baisse des stocks dans certaines régions du monde. Il y a différents points de vue sur la direction des prix du pétrole, mais la plupart des prévisions donnent à penser que le prix du pétrole WTI se situera dans une fourchette de 84 $US à 99 $US le baril en 2012.

Selon les prix moyens récents touchant les contrats à terme du pétrole brut, le prix du pétrole WTI devrait être en moyenne de 90 $US le baril en 2012, en baisse par rapport au prix de 2011, qui était de 94 $US le baril. Le prix du pétrole brut Brent, une autre référence, devrait s'établir en moyenne à 111 $US le baril en 2011 et descendre à 106 $US le baril en 2012.

On s'attend à ce que les prix du pétrole diminuent après avoir atteint des sommets en 2011. Cependant, la forte augmentation de la demande de pétrole dans les économies en émergence, combinée à une croissance plus modérée de la production, maintiendra les prix du pétrole à des niveaux relativement élevés. D'ici 2014, on prévoit que le prix du pétrole WTI sera en moyenne de 89 $US le baril et que le prix de référence du pétrole Brent s'établira en moyenne à 97 $US le baril.

GRAPHIQUE 7. Les prix du pétrole devraient rester élevés

Prix du pétrole : West Texas Intermediate (WTI) et Brent
(en dollars américains par baril)

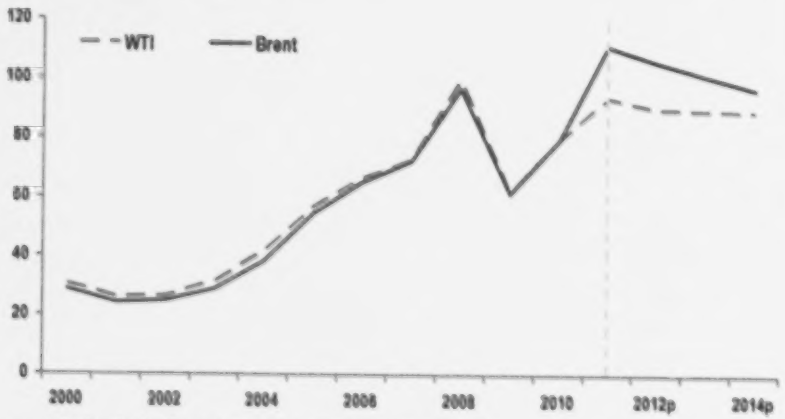

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : New York Mercantile Exchange, IntercontinentalExchange et ministère des Finances de l'Ontario.

Dollar canadien

Le dollar canadien s'est apprécié par rapport à la devise américaine au milieu de l'été, et valait en moyenne104,7 cents américains en juillet 2011. En août, l'intensification des préoccupations liées à la dette européenne, conjuguée au fléchissement des perspectives mondiales et à la chute des prix des marchandises, a entraîné la dévalorisation du dollar canadien qui est revenu à une valeur inférieure à la parité. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que, au cours des quatre prochaines années, à mesure que les conditions économiques mondiales s'amélioreront et que les prix des marchandises se redresseront, la valeur du dollar canadien se situe en moyenne juste au-dessus de la parité.

GRAPHIQUE 8. **Le dollar canadien devrait demeurer près de la parité**

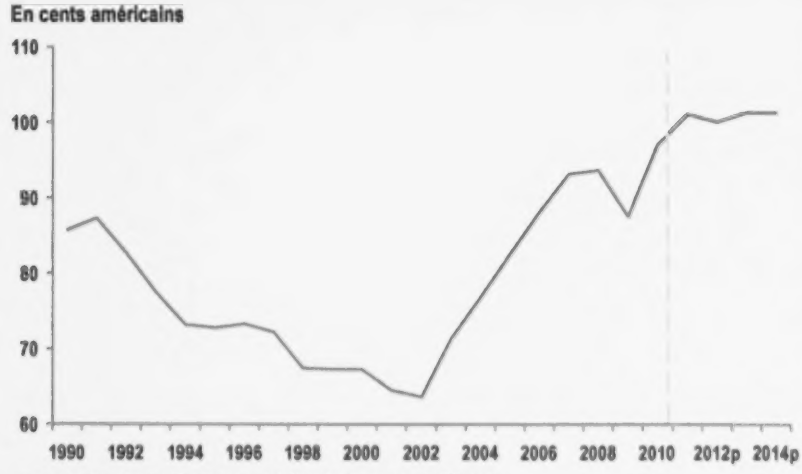

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Un dollar plus fort fait qu'il est plus difficile pour les exportateurs ontariens de soutenir la concurrence à l'échelle mondiale et pour les entreprises canadiennes de rivaliser avec les producteurs étrangers. Cependant, la vigueur du dollar réduit le coût d'importation des machines et du matériel qui font augmenter la productivité, améliorant ainsi la position concurrentielle des entreprises ontariennes.

Marchés des capitaux

Au Canada, les taux d'intérêt à long terme ont connu une baisse marquée au cours des derniers mois, le rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada n'ayant jamais été aussi bas qu'en septembre 2011, alors qu'il s'établissait à 2,2 %. Depuis septembre dernier, la Banque du Canada maintient son taux de financement à un jour à 1 %, après l'avoir augmenté trois fois de 25 points de base au printemps et à l'été 2010.

GRAPHIQUE 9. Hausse prévue des taux d'intérêt

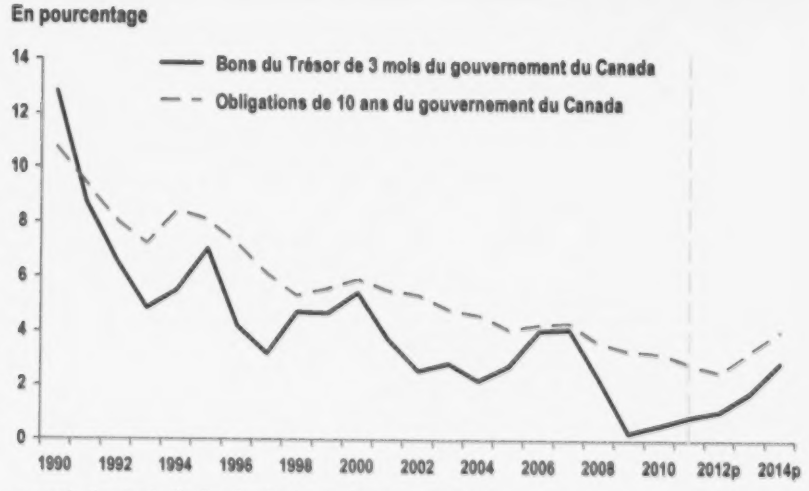

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

En raison du ralentissement récent des perspectives économiques mondiales, on s'attend maintenant à ce que la Banque du Canada laisse son taux d'intérêt cible près des faibles niveaux historiques jusqu'en 2013. Les économistes du secteur privé s'attendent à ce que le taux d'intérêt des bons du Trésor de trois mois s'établisse en moyenne à 0,9 % cette année et qu'il grimpe à 2,9 % d'ici 2014. Le taux de rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada devrait passer graduellement de 2,8 % cette année à 4,1 % d'ici 2014.

Le tableau qui suit résume les prévisions liées aux facteurs externes dont le ministère des Finances se sert pour faire ses prévisions de la croissance économique de l'Ontario.

TABLEAU 3. Perspectives liées aux facteurs externes

	2009	2010	2011p	2012p	2013p	2014p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	(0,7)	5,1	4,0	4,0	4,5	4,7
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	(3,5)	3,0	1,8	2,1	2,8	2,9
West Texas Intermediate[1] ($US le baril)	61,7	79,4	93,6	89,7	89,5	89,2
Pétrole Brent[1] ($US le baril)	61,5	79,5	111,3	106,0	101,3	96,9
Dollar canadien (en cents américains)	87,6	97,1	101,1	100,1	101,4	101,4
Taux des bons du Trésor de trois mois[2] (en pourcentage)	0,3	0,6	0,9	1,1	1,8	2,9
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement[2] (en pourcentage)	3,3	3,2	2,8	2,5	3,3	4,1

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes.

[1] Selon les contrats à terme du pétrole brut pour la période de deux semaines prenant fin le 28 octobre 2011.

[2] Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre et novembre 2011), Perspectives de l'économie mondiale du FMI (septembre 2011), New York Mercantile Exchange, IntercontinentalExchange et enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (8 novembre 2011).

Le tableau 4 présente l'estimation actuelle des répercussions des modifications des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario, en supposant que les autres facteurs externes restent stables. Les intervalles relativement larges des répercussions procèdent de l'incertitude des estimations de la façon dont l'économie réagirait à des changements dans les conditions externes.

TABLEAU 4. Répercussions des modifications soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario

(variation en points de pourcentage)

	Première année	Deuxième année
Appréciation du dollar canadien de 0,05 $US	- 0,1 à - 0,8	- 0,5 à - 1,2
Hausse du prix du pétrole brut de 10 $US le baril	- 0,1 à - 0,3	- 0,1 à - 0,3
Augmentation de la croissance du PIB réel des É.-U. de 1 point de pourcentage	+ 0,3 à + 0,7	+ 0,4 à + 0,8
Hausse des taux d'intérêt canadiens de 1 point de pourcentage	- 0,1 à - 0,5	- 0,2 à - 0,6

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de croissance économique de l'Ontario

Pour l'ensemble de l'année 2011, le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de l'Ontario de 1,8 %, laquelle reposera sur la hausse des dépenses de consommation et des investissements des entreprises tandis que les échanges commerciaux nets accuseront un retard par rapport à l'économie globale.

GRAPHIQUE 10. Contributions à la croissance du PIB réel en 2011

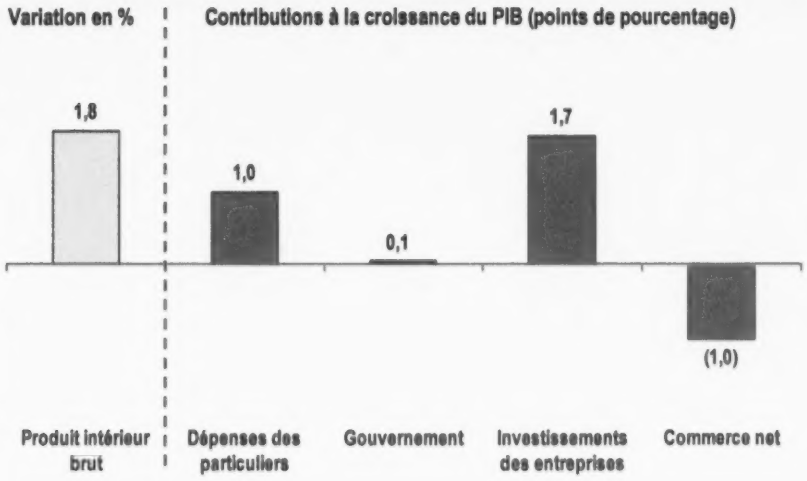

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

L'emploi devrait s'accroître de 1,8 % en 2011, ce qui correspond à la création de 120 000 emplois nets. La bonne performance du secteur de l'emploi et la hausse des revenus personnels ont favorisé l'augmentation des dépenses des ménages. Les ventes au détail devraient s'élever de 3,4 % cette année tandis que les mises en chantier de logements devraient afficher une hausse de 12,7 %. On s'attend à ce que les investissements des entreprises s'accroissent de 15,7 % cette année, à la faveur de l'appréciation du dollar canadien et de la plus grande compétitivité fiscale de l'Ontario.

Cependant, la conjoncture externe difficile et, notamment, la faiblesse de l'économie américaine devraient contribuer à une maigre augmentation de 2,8 % des exportations de l'Ontario cette année. Les importations devraient s'accroître de 4,2 % en 2011. Par conséquent, le commerce extérieur net aura une incidence négative sur la croissance.

Le ministère des Finances prévoit que l'économie de l'Ontario continuera à croître. On prévoit que le PIB réel affichera une croissance de 1,8 % en 2012, 2,5 % en 2013 et 2,6 % en 2014. La demande intérieure devrait demeurer un facteur important de cette croissance, grâce à l'augmentation des dépenses des ménages, à la solidité du marché du logement et aux investissements importants des entreprises. Cependant, la croissance de la demande à l'échelle internationale, en particulier aux États-Unis, devrait être modeste, ce qui limitera la hausse des échanges commerciaux nets de l'Ontario pendant la période de prévision.

GRAPHIQUE 11. **Croissance du PIB réel de l'Ontario**

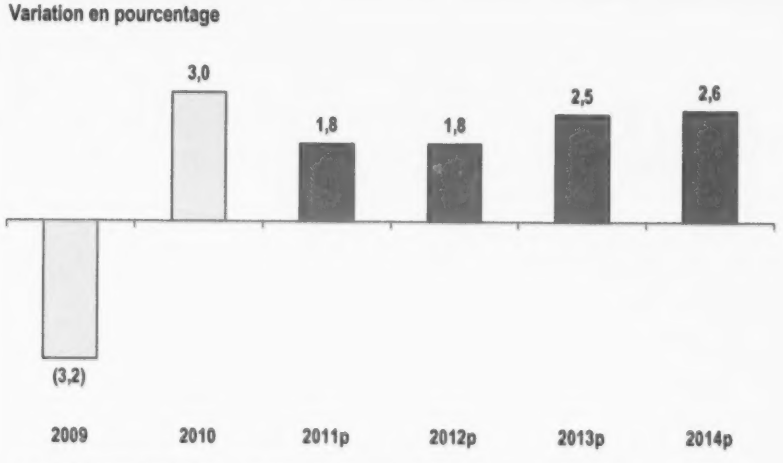

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Au cours de la période 2012-2014, la croissance de l'**emploi** devrait s'établir, en moyenne, à 1,3 % par année. On prévoit que le taux de chômage continuera de diminuer pour passer d'une moyenne annuelle de 7,9 % en 2011 à 6,9 % d'ici 2014.

GRAPHIQUE 12. **Hausse de l'emploi**

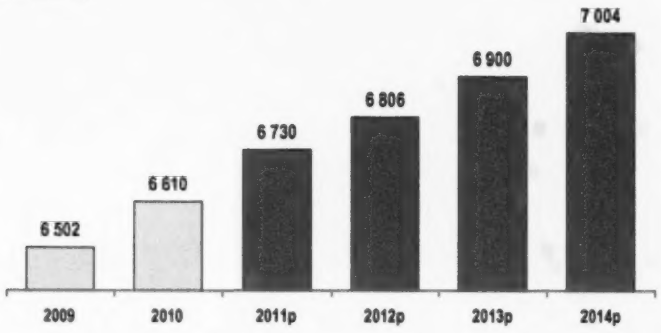

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

GRAPHIQUE 13. **Baisse du taux de chômage**

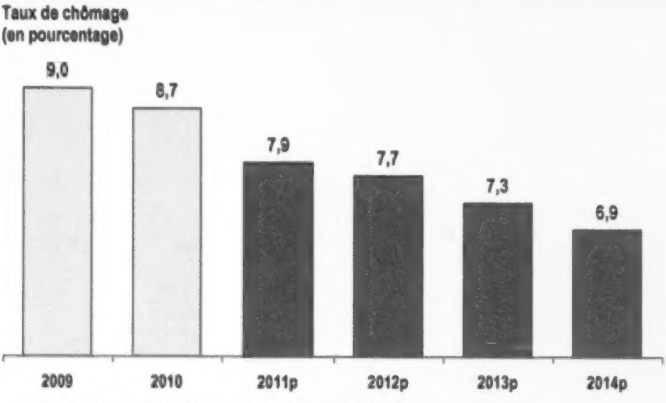

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Le **revenu du travail** devrait augmenter en moyenne de 4,1 % par année au cours de la période de 2012 à 2014. De même, le revenu des particuliers devrait connaître une croissance moyenne de 4,1 % par année pendant la même période.

Les gains au chapitre de l'emploi, la croissance du revenu des particuliers et la faiblesse relative des taux d'intérêt favoriseront la hausse continue des dépenses des ménages pendant la période de prévision. On s'attend à ce que les dépenses de consommation réelles augmentent de 2,3 % cette année et en 2012.

GRAPHIQUE 14. **Gains soutenus dans les dépenses des ménages**

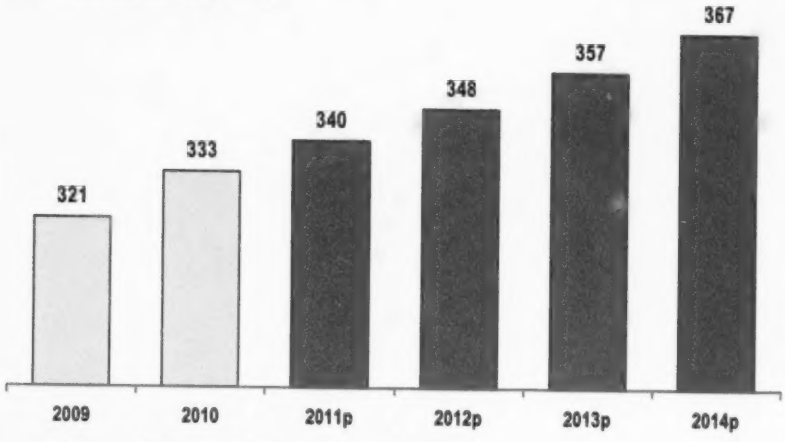

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

La montée des prix de l'essence à la pompe, découlant de la hausse des coûts du pétrole, a grandement contribué à faire augmenter l'**indice des prix à la consommation** (IPC) en 2011. Cependant, on s'attend à ce que cette tendance se renverse en 2012 alors qu'une baisse du prix moyen de l'essence contribuera à une inflation plus modérée des prix à la consommation. L'IPC de l'Ontario devrait connaître une augmentation moyenne de 2,0 % par année entre 2012 et 2014, le point médian de la fourchette cible de la Banque du Canada en ce qui concerne le taux d'inflation de l'IPC au Canada.

La hausse des **bénéfices des sociétés** et la plus grande compétitivité fiscale découlant du Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance, et notamment de la taxe de vente harmonisée (TVH), favorisent une forte croissance des **investissements des entreprises**. Les bénéfices des sociétés ont affiché une hausse de 19,1 % en 2010 et devraient augmenter de 7,3 % de plus en 2011. Les entreprises de l'Ontario ont réagi en augmentant leurs investissements réels dans les machines et le matériel de 15,2 % en 2010 et, selon les estimations, de 17 % en 2011. On s'attend à ce que les investissements dans les installations et l'outillage augmentent en moyenne de 6,2 % par année entre 2012 et 2014.

GRAPHIQUE 15. **Hausse soutenue des dépenses des entreprises dans les machines et le matériel**

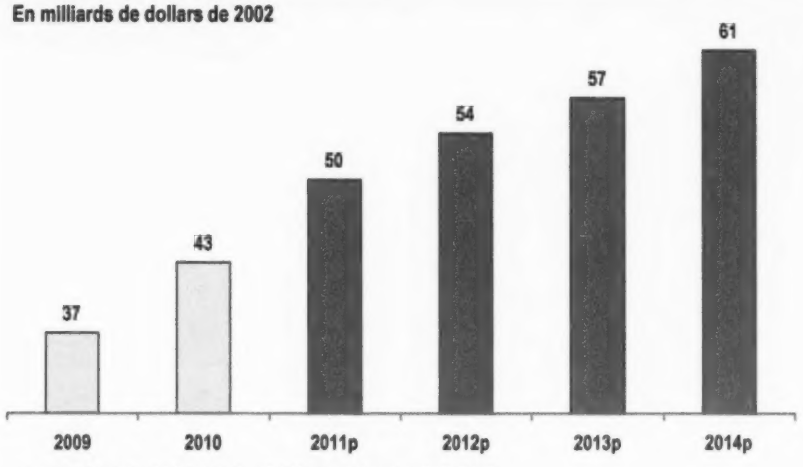

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Les gains continus dans les ventes de véhicules automobiles aux États-Unis et la croissance relativement vigoureuse de la demande des marchés en émergence soutiendront les **exportations** de l'Ontario. Les exportations réelles devraient augmenter de 2,8 % en 2011 et de 2,6 % en 2012.

Le **marché du logement** de l'Ontario demeure bien équilibré, soutenu par de solides assises économiques et des taux d'intérêt hypothécaire plus bas que jamais. Les reventes de logements devraient ralentir en 2012 et 2013 après les niveaux élevés enregistrés en 2010 et 2011. La montée des prix des logements devrait également être plus modeste, s'établissant en moyenne à près de 3 % par année de 2011 à 2014.

La demande de logements neufs en Ontario demeurera fonction de la croissance démographique, qui devrait être en moyenne de 1,2 % par année au cours des trois prochaines années, si l'on en juge par les résultats affichés récemment. C'est donc dire que 490 000 personnes de plus vivront en Ontario d'ici 2014. En outre, il devrait y avoir plus de 70 000 mises en chantier de logements par année d'ici 2014.

GRAPHIQUE 16. **Le nombre de mises en chantier reste élevé**

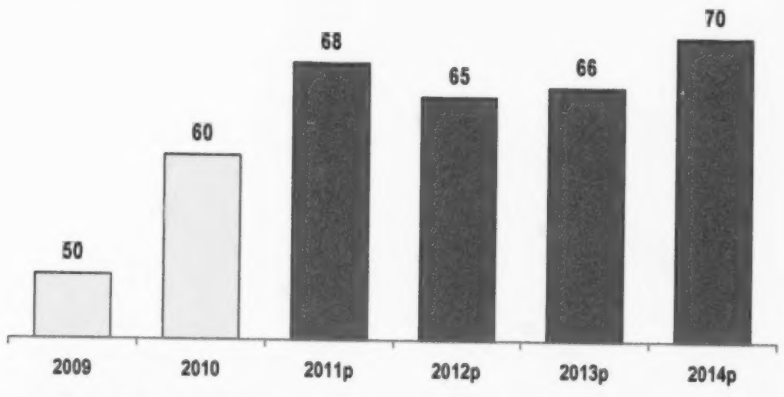

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.
Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances de l'Ontario.

L'endettement croissant des ménages demeure un risque clé pour les perspectives. Des taux d'intérêt plus bas que jamais ont contribué à l'endettement des ménages au cours des dernières années. Comme les taux d'intérêt devraient demeurer près de leur niveau record jusqu'en 2013, les coûts de service de la dette devraient demeurer abordables à court terme. Cependant, le relèvement de l'endettement risque de placer certains ménages dans une position vulnérable lorsque les taux d'intérêt commenceront à augmenter pour atteindre des niveaux plus traditionnels.

Détails des perspectives économiques de l'Ontario

Le tableau suivant présente en détail les perspectives économiques du ministère des Finances de 2011 à 2014.

TABLEAU 5. Économie de l'Ontario, de 2009 à 2014

(variation en pourcentage)

	Chiffres réels			Projection		
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Produit intérieur brut réel	(3,2)	3,0	1,8	1,8	2,5	2,6
Consommation personnelle	0,2	3,6	2,3	2,3	2,6	2,7
Construction résidentielle	(8,7)	8,3	3,8	1,8	2,1	1,8
Construction non résidentielle	(11,4)	(1,6)	11,0	3,9	5,6	5,4
Machines et matériel	(18,5)	15,2	17,0	7,6	6,0	5,9
Exportations	(12,6)	7,5	2,8	2,6	4,0	3,8
Importations	(10,4)	13,3	4,2	1,6	3,2	3,0
Produit intérieur brut nominal	(0,9)	5,3	4,0	3,7	4,4	4,5
Autres indicateurs économiques						
Ventes au détail	(2,5)	5,4	3,4	4,0	3,9	4,3
Mises en chantier de logements (en milliers)	50,4	60,4	68,1	65,3	66,1	70,3
Revenu des particuliers	0,2	4,2	3,3	3,1	4,5	4,7
Revenu du travail	(0,6)	3,9	3,7	3,6	4,3	4,4
Bénéfices des sociétés	(14,9)	19,1	7,3	6,0	5,5	4,8
Indice des prix à la consommation	0,4	2,5	3,2	2,0	2,0	2,0
Emploi	(2,5)	1,7	1,8	1,1	1,4	1,5
Création d'emplois (en milliers)	(164)	108	120	76	94	105
Taux de chômage (en pourcentage)	9,0	8,7	7,9	7,7	7,3	6,9
Facteurs externes importants						
Produit intérieur brut réel américain	(3,5)	3,0	1,8	2,1	2,8	2,9
Pétrole brut WTI (en $US le baril)	61,7	79,4	93,6	89,7	89,5	89,2
Dollar canadien (en cents américains)	87,6	97,1	101,1	100,1	101,4	101,4
Taux des bons du Trésor de trois mois*	0,3	0,6	0,9	1,1	1,8	2,9
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement*	3,3	3,2	2,8	2,5	3,3	4,1

* Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre et novembre 2011), New York Mercantile Exchange et ministère des Finances de l'Ontario.

Prévisions du secteur privé

Le ministère des Finances consulte des économistes du secteur privé et suit leurs prévisions afin de former les hypothèses de planification du gouvernement. Dans le cadre du processus d'élaboration du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario*, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé pour obtenir leur point de vue. Ces prévisionnistes comprenaient des membres du Conseil ontarien des prévisions économiques, qui a été créé aux termes de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*. Tous ces économistes prévoient une croissance continue pour l'économie ontarienne pendant le reste de 2011 et les trois prochaines années. Selon la moyenne des prévisions du secteur privé, le PIB réel de l'Ontario devrait augmenter de 1,9 % en 2012, de 2,6 % en 2013 et de 2,7 % en 2014.

TABLEAU 6. Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2011	2012	2013	2014
BMO Marchés des capitaux (novembre)	2,1	1,9	–	–
Central 1 Credit Union (novembre)	2,1	1,8	2,6	3,3
Centre for Spatial Economics (novembre)	2,3	2,1	2,2	1,7
Marchés mondiaux CIBC (novembre)	2,0	1,8	2,3	–
Conference Board du Canada (octobre)	1,8	2,2	3,3	2,7
Groupe Desjardins (octobre et septembre)	2,0	1,9	2,5	2,5
IHS Global Insight (novembre)	2,0	1,8	2,5	2,8
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (septembre)	1,8	1,9	–	–
Banque Nationale (octobre)	2,1	1,6	–	–
RBC Groupe financier (septembre)	2,3	2,4	–	–
Groupe Banque Scotia (novembre)	2,0	1,5	–	–
Groupe financier Banque TD (septembre)	2,3	2,1	2,7	–
Université de Toronto (octobre)	1,8	1,8	3,0	3,2
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	**2,0**	**1,9**	**2,6**	**2,7**
Hypothèse de planification de l'Ontario	**1,8**	**1,8**	**2,5**	**2,6**

Sources : enquête sur les prévisions du ministère des Finances de l'Ontario (8 novembre 2011) et ministère des Finances de l'Ontario.

Comparaison des données avec celles du budget de l'Ontario de 2011

Les prévisions de croissance sont plus basses que prévu dans le budget de 2011. La croissance plus lente que prévu de l'Ontario procède d'une reprise économique plus faible aux États-Unis ainsi que d'une plus grande incertitude entourant les perspectives économiques mondiales.

TABLEAU 7. Changements aux principales hypothèses économiques Comparaison entre les données de l'exposé économique d'automne (EEA) de 2011 et celles du budget de 2011

(variation en pourcentage)

	2011		2012		2013	
	Budget 2011	EEA 2011	Budget 2011	EEA 2011	Budget 2011	EEA 2011
Produit intérieur brut réel	2,4	1,8	2,7	1,8	2,7	2,5
Produit intérieur brut nominal	4,6	4,0	5,1	3,7	4,8	4,4
Ventes au détail	4,1	3,4	4,3	4,0	4,0	3,9
Mises en chantier de logements (en milliers)	58,6	68,1	63,8	65,3	66,5	66,1
Revenu des particuliers	4,2	3,3	4,4	3,1	4,6	4,5
Revenu du travail	4,3	3,7	4,7	3,6	4,8	4,3
Bénéfices des sociétés	12,2	7,3	9,2	6,0	5,9	5,5
Emploi	1,7	1,8	1,8	1,1	1,8	1,4
Création d'emplois (en milliers)	116	120	118	76	126	94
Facteurs externes importants						
Pétrole brut WTI (en $US le baril)	99,7	93,6	102,2	89,7	100,6	89,5
Produit intérieur brut réel américain	3,1	1,8	3,3	2,1	3,2	2,8
Dollar canadien (en cents américains)	100,0	101,1	99,7	100,1	99,3	101,4
Taux des bons du Trésor de trois mois* (en pourcentage)	1,4	0,9	2,6	1,1	3,7	1,8
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement* (en pourcentage)	3,5	2,8	4,1	2,5	4,7	3,3

* Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : New York Mercantile Exchange, *Blue Chip Economic Indicators* (mars, octobre et novembre 2011) et ministère des Finances de l'Ontario.

CHAPITRE III

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Points saillants

- ☑ La province est toujours en voie d'atteindre ses objectifs financiers, tout en effectuant des investissements judicieux pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.
- ☑ Selon les perspectives, le déficit de 2011-2012 devrait se chiffrer à 16,0 milliards de dollars, soit 0,3 milliard de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2011.
- ☑ Le budget de 2011 décrivait un plan visant à limiter à 1,4 % la hausse annuelle moyenne des charges de programmes jusqu'à ce que le budget soit équilibré en 2017-2018. En raison de la période prolongée de croissance économique modeste prévue, on s'attend à ce que la Commission de réforme des services publics de l'Ontario recommande de fixer l'objectif de croissance des dépenses à 1 %.
- ☑ Le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être proposé serait financé grâce à des réductions dans d'autres programmes.

Section A : **Aperçu**

Au cours des huit derniers mois, les prévisions de croissance de l'économie mondiale ont subi un revirement généralisé. En raison de pressions provenant de l'extérieur de l'Ontario, la province continue à faire face à des défis sur le plan économique. Elle connaîtra donc un rythme modéré de croissance économique, ce qui influe directement sur la planification financière du gouvernement. Cela se fait particulièrement sentir lorsqu'il faut établir un équilibre entre la mise en oeuvre de nouveaux programmes et la protection des services publics en tenant compte des objectifs visant à éliminer le déficit.

Le budget de 2011 décrivait un plan visant à limiter à 1,4 % la hausse annuelle moyenne des charges de programmes jusqu'à ce que le budget soit équilibré en 2017-2018. En raison de la période prolongée de croissance économique modeste prévue, on s'attend à ce que la Commission de réforme des services publics de l'Ontario recommande de fixer l'objectif de croissance des dépenses à 1 %. Le gouvernement tiendra compte de cette recommandation et des autres conseils qu'il recevra lorsqu'il préparera le budget de 2012.

Ainsi, pour toute nouvelle initiative comportant des dépenses, il faudra réaliser des économies dans d'autres secteurs ou modifier la prestation des services publics. Le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être proposé, s'il est adopté par l'Assemblée législative, contribuera à créer des emplois et à stimuler l'activité économique tout en aidant les personnes âgées à vivre de façon autonome et avec dignité dans leur propre domicile. Ce crédit permettrait aussi aux contribuables de réaliser des économies, car il est moins coûteux de fournir des soins à domicile que dans un établissement de soins de longue durée. Cette nouvelle mesure serait financée grâce à des réductions dans d'autres programmes.

Pour éliminer le déficit d'ici 2017-2018 et équilibrer les budgets par la suite, malgré les pressions toujours plus fortes qu'exercent les tendances démographiques sur les programmes gouvernementaux, il faudra procéder à une réforme fondamentale du mode de prestation des services publics. La Commission de réforme des services publics de l'Ontario formulera des recommandations dont le gouvernement tiendra compte lorsqu'il préparera le budget de l'Ontario de 2012.

La province est toujours en voie d'atteindre les objectifs financiers visés dans le budget de 2011 et dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*. On y indique notamment un déficit de 16,0 milliards de dollars en 2011-2012 et des déficits diminuant graduellement pour passer à 15,2 milliards de dollars en 2012-2013 puis à 13,3 milliards de dollars en 2013-2014.

Le présent chapitre décrit les perspectives financières de l'Ontario pour 2011-2012 et les prévisions à moyen terme pour 2012-2013 et 2013-2014.

GRAPHIQUE 1. **Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario**

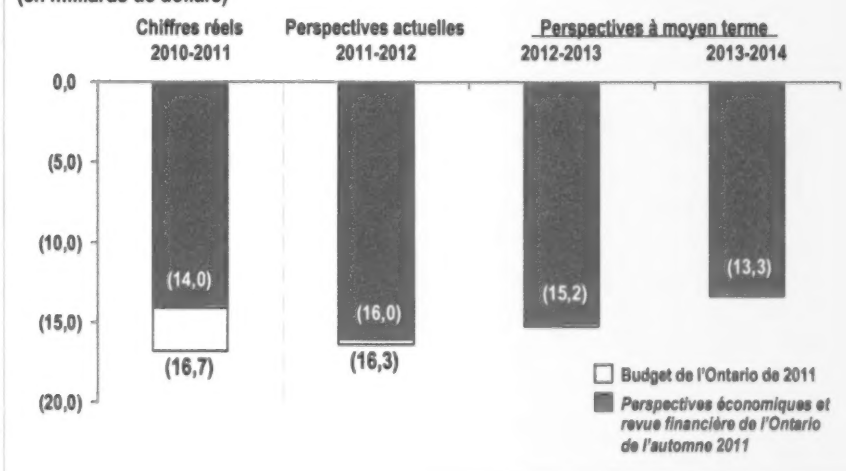

Section B : **Rendement financier de 2011-2012**

Le gouvernement prévoit actuellement un déficit de 16,0 milliards de dollars pour l'exercice 2011-2012, soit une amélioration de 0,3 milliard de dollars par rapport au budget de 2011, conformément aux perspectives présentées dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

On prévoit que les revenus totaux de la province pour 2011-2012 seront inférieurs de 443 millions de dollars aux prévisions du budget de 2011. Si l'on fait abstraction de l'incidence du remboursement par Chrysler Canada Inc. d'un prêt ponctuel et d'autres variations survenues au premier trimestre, les revenus prévus sont inférieurs de 778 millions de dollars aux prévisions du budget de 2011. Cette situation est attribuable en grande partie à l'effet du ralentissement de la croissance économique sur les revenus de l'Ontario.

Le plan budgétaire de 2011 incluait une réserve de 700 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012 afin de protéger la province des répercussions possibles de facteurs susceptibles de nuire à son rendement financier. La réserve pour 2011-2012 a été réduite de 500 millions de dollars afin d'atténuer l'effet du ralentissement de la croissance économique sur le rendement financier de l'Ontario. Ce montant est inférieur à la baisse des revenus de 778 millions de dollars survenue depuis le premier trimestre.

Les charges de programmes ont été maintenues au niveau prévu dans le budget de 2011. On projette une diminution du total des charges, principalement en raison d'une baisse des charges liées à l'intérêt sur la dette découlant de taux d'intérêt inférieurs aux prévisions lors de la préparation du budget et d'un déficit plus faible que prévu en 2010-2011.

TABLEAU 1. Résultats financiers en cours d'exercice 2011-2012[1]

(en millions de dollars)

	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Variations depuis la publication du budget
Revenus[2]	**108 717**	**108 275**	**(443)**
Charges			
Programmes	114 043	113 971	(72)
Intérêt sur la dette	10 290	10 097	(193)
Total des charges	**124 333**	**124 068**	**(264)**
Réserve	700	200	(500)
Excédent/(Déficit)	**(16 316)**	**(15 994)**	**322**

[1] Les revenus et les charges du plan budgétaire ont été redressés par rapport au budget de 2011 pour tenir compte d'une modification comptable neutre sur le plan financier. Pour plus de renseignements, voir la note sous le tableau 11.

[2] Si l'on fait abstraction de l'incidence du remboursement par Chrysler d'un prêt ponctuel et d'autres variations survenues au premier trimestre, le total des revenus a diminué de 778 millions de dollars.

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Variations des revenus en 2011-2012 depuis la publication du budget de 2011

En raison d'une croissance économique plus lente, les projections relatives aux revenus pour l'exercice 2011-2012 s'établissent à 108 275 millions de dollars, soit 443 millions de dollars de moins que selon les perspectives établies dans le budget de 2011. La diminution des revenus en 2011-2012 est atténuée par le remboursement d'un prêt par Chrysler annoncé dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

TABLEAU 2. Sommaire des variations des revenus depuis la publication du budget[1]
(en millions de dollars)

		2011-2012
Revenus fiscaux		
Impôt sur le revenu des particuliers	(721)	
Impôt des sociétés	30	
Contribution-santé de l'Ontario	(129)	
Droits de cession immobilière	125	
Autres impôts et taxes	59	
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	(14)	
Total des revenus fiscaux		**(650)**
Gouvernement du Canada		**(175)**
Entreprises publiques		**(39)**
Autres revenus non fiscaux		
Remboursement du prêt par Chrysler	468	
Autres revenus non fiscaux	(46)	
Total des autres revenus non fiscaux		**422**
Total des variations des revenus depuis la publication du budget		**(443)**

[1] Pour plus de renseignements sur la modification comptable neutre sur le plan financier, voir la note sous le tableau 11.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Détails des variations des revenus en cours d'exercice 2011-2012

Les principales variations des revenus par rapport aux prévisions du budget de 2011 comprennent les suivantes :

- On prévoit que les revenus tirés de **l'impôt sur le revenu des particuliers** (IRP) diminueront de 721 millions de dollars, soit de 2,8 %, en raison du ralentissement de la croissance économique en 2011 et 2012 et de résultats plus faibles en 2010 découlant du traitement des déclarations de revenus depuis la publication du budget de 2011. La variation de ces

revenus résulte également d'une hausse de 27 millions de dollars en 2011-2012 attribuable aux mesures du budget fédéral de 2011, comme on l'a annoncé dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

- Les revenus provenant de **l'impôt des sociétés** (IS) dénotent une hausse de 30 millions de dollars, qui découle de l'incidence des mesures du budget fédéral de 2011, comme on l'a annoncé dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.
- On prévoit que les revenus provenant de la **Contribution-santé de l'Ontario** afficheront une baisse de 129 millions de dollars, soit de 4,2 %, en raison du ralentissement de la croissance économique en 2011 et 2012 et de résultats plus faibles en 2010 découlant du traitement des déclarations de revenus depuis la publication du budget de 2011.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** devraient augmenter de 125 millions de dollars, soit de 10 %, grâce à la vigueur récente du marché du logement en Ontario.
- On prévoit que les **autres impôts et taxes** connaîtront une hausse de 59 millions de dollars attribuable à une augmentation des acomptes provisionnels en 2011 et à des réévaluations de l'impôt sur l'exploitation minière pour les années antérieures.
- Les **paiements tenant lieu d'impôt (électricité)** marquent une baisse de 14 millions de dollars en raison de la décision rendue le 10 mars 2011 par la Commission de l'énergie de l'Ontario à l'égard des tarifs d'Ontario Power Generation Inc. pour 2011 et 2012, comme cela a été indiqué dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.
- On prévoit que les transferts du **gouvernement du Canada** diminueront de 175 millions de dollars, soit de 0,8 %, en raison principalement d'une révision à la baisse de 150 millions de dollars des paiements de péréquation auxquels l'Ontario a droit pour 2011-2012. Cette situation découle de l'erreur de calcul du gouvernement fédéral déclarée dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*. De plus, on prévoit une réduction de 36 millions de dollars des revenus liés à l'infrastructure en raison du fait que les fonds du Programme d'aide à la remise en état des logements du gouvernement fédéral seront dorénavant versés aux municipalités directement par le gouvernement fédéral plutôt que par l'entremise de la province. Ces baisses sont partiellement compensées par une augmentation de 11 millions de dollars à l'égard des projets approuvés dans le cadre du Programme d'infrastructure pour le développement des collectivités rurales et des

petites localités de l'Ontario, comme on l'a annoncé dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

- La diminution de 39 millions de dollars du revenu net tiré des **entreprises publiques** découle de la décision de la Commission de l'énergie de l'Ontario mentionnée précédemment.
- On prévoit que les **autres revenus non fiscaux** augmenteront de 422 millions de dollars en raison surtout :
  - d'un gain de 468 millions de dollars attribuable au remboursement par Chrysler d'un prêt consenti à la société par la province, tel qu'annoncé dans le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre*;
  - d'une diminution nette neutre sur le plan financier de 46 millions de dollars des revenus non fiscaux découlant des variations de revenus qui ont été compensées par des charges moins élevées en 2011-2012.

Variations des charges en 2011-2012 depuis la publication du budget de 2011

Le total des charges a diminué de 264,4 millions de dollars en raison principalement de la réduction des charges liées à l'intérêt sur la dette attribuable à des taux d'intérêt inférieurs à ceux prévus lors de la préparation du budget de 2011 et à un déficit moins élevé en 2010-2011.

TABLEAU 3. Sommaire des variations des charges depuis la publication du budget[1]
(en millions de dollars)

	2011-2012
Variations des charges de programmes	
Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être proposé	60,0
Économies au titre des programmes de soutien des entreprises et des dépenses fiscales	(60,0)
Mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêts	175,0
Village des athlètes aux Jeux panaméricains et parapanaméricains	52,0
Autres charges de programmes	9,6
Fonds de prévoyance	(308,1)
Total des variations des charges de programmes	**(71,6)**
Intérêt sur la dette	(192,9)
Total des variations des charges depuis la publication du budget	**(264,4)**

[1] Pour plus de renseignements sur la modification comptable neutre sur le plan financier, voir la note sous le tableau 11.
Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Détails des variations des charges en cours d'exercice 2011-2012

Les principales variations des charges en 2011-2012 par rapport aux prévisions du budget de 2011 comprennent les suivantes :

- Une augmentation de 60,0 millions de dollars pour le **crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être** proposé.
- 60 millions de dollars **d'économies au titre des programmes de soutien des entreprises et des dépenses fiscales**, qui sont attribuables à des dépenses moins élevées pour les programmes de soutien des entreprises offerts actuellement par le ministère du Développement économique et du Commerce ainsi qu'à des coûts plus bas que prévu pour les dépenses fiscales au ministère du Revenu. Ces économies compensent entièrement le coût du crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être proposé en 2011-2012.
- Une augmentation de 175,0 millions de dollars pour les **mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêts**, de manière à fournir des ressources supplémentaires pendant la saison des incendies de 2011, la deuxième période en importance quant au nombre d'hectares dévastés depuis 1917, année où on a commencé à tenir des registres.
- Une augmentation de 52,0 millions de dollars pour le **village des athlètes aux Jeux panaméricains et parapanaméricains** dans le but de soutenir la première phase des travaux de construction au village. On avancera ainsi les travaux en engageant des frais de construction qui étaient prévus pour les années à venir, ce qui permettra à l'Ontario d'être prêt pour les jeux en 2015, sans augmenter pour autant le coût total du village.
- Une augmentation nette des **autres charges de programmes** s'élevant à 9,6 millions de dollars, y compris une aide au titre du Programme ontarien de secours aux sinistrés pour la ville de Goderich, les environs et les victimes qui ont été touchés par une tornade survenue en août 2011, et les programmes de formation relais de l'Ontario.
- Une diminution nette de 308,1 millions de dollars du **fonds de prévoyance** représentant le reste des variations des charges de programmes.

Les charges liées à **l'intérêt sur la dette** sont inférieures de 192,9 millions de dollars à celles prévues dans le budget de 2011. Cette baisse découle principalement de l'effet de taux d'intérêt plus bas que prévu lors de la préparation du budget et d'un déficit moins élevé en 2010-2011.

Section C : Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario

Perspectives de revenus à moyen terme

Les prévisions de revenus à moyen terme sont basées sur les perspectives économiques du ministère des Finances et l'incidence prévue des politiques du gouvernement.

TABLEAU 4. Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme[1]
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
Revenus	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**
Revenus fiscaux	71,1	74,6	77,8	81,1
Gouvernement du Canada	23,0	21,6	21,6	22,8
Revenus tirés des entreprises publiques	4,6	4,5	4,8	5,2
Autres revenus non fiscaux	7,9	7,6	7,2	7,2
Total des revenus	**106,7**	**108,3**	**111,3**	**116,3**

[1] Pour plus de renseignements sur la modification comptable neutre sur le plan financier, voir la note sous le tableau 11.
Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Les perspectives de **revenus fiscaux** à moyen terme reposent sur les données sur les revenus et les projections actuelles relatives à la croissance économique de la province comme cela est décrit au chapitre II, *Perspectives économiques de l'Ontario*.

Les prévisions concernant les transferts du **gouvernement du Canada** sont fondées sur les dispositions en vigueur des programmes de financement fédéraux-provinciaux. La baisse enregistrée entre 2010-2011 et 2011-2012 s'explique essentiellement par la réduction de l'aide de transition fédérale relative à la mise en place de la taxe de vente harmonisée, et la baisse des fonds de stimulation pour l'infrastructure et les programmes relatifs au marché du travail.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les prévisions de ces dernières. Les revenus devraient baisser légèrement en 2011-2012 en raison surtout des excellents résultats enregistrés par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario en 2010-2011 et de la réception par les Premières nations de l'Ontario, à partir de 2011, de 1,7 % des recettes de jeux brutes en vertu de l'Entente de partage des recettes de jeux, dont le total devrait s'établir à 117 millions de dollars en 2011-2012. Au cours de la période de prévision, les revenus devraient augmenter au taux annuel moyen de 4,4 %. Les prévisions relatives aux entreprises publiques comprennent les économies de 200 millions de dollars que le gouvernement a demandé à ses organismes de réaliser d'ici 2013-2014.

Les prévisions des **autres revenus non fiscaux** reposent sur les projections fournies par les ministères du gouvernement et les organismes provinciaux. La baisse enregistrée en 2011-2012 découle d'une décision antérieure du gouvernement de prendre en charge la part municipale des coûts associés au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et de l'incidence sur douze mois du remplacement de certaines charges liées à l'alcool, comme la taxe sur la bière et le vin, dont le prélèvement a commencé le 1er juillet 2010. La réduction prévue pour 2012-2013 tient compte de revenus ponctuels qui ont stimulé les revenus non fiscaux en 2010-2011 et en 2011-2012. En 2010-2011, ces revenus comprennent la vente par la province d'une partie de ses actions dans General Motors et la part provinciale des ententes de règlement au civil conclues avec certains producteurs de produits du tabac et, en 2011-2012, ils comprennent le remboursement par Chrysler d'un prêt accordé par l'Ontario, tel qu'il est expliqué dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre*.

Variations des revenus à moyen terme depuis la publication du budget de 2011

TABLEAU 5. Sommaire des variations des revenus à moyen terme depuis le budget[1]

(en milliards de dollars)

Source de la variation	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Revenus fiscaux	(0,7)	(0,5)	(0,6)
Paiements de péréquation	(0,2)	(0,2)	(0,3)
Autres revenus	0,4	0,0	0,0
Total des variations des revenus	**(0,4)**	**(0,8)**	**(0,9)**

[1] Pour plus de renseignements sur la modification comptable neutre sur le plan financier, voir la note sous le tableau 11.

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

La révision à la baisse des prévisions à moyen terme relatives aux revenus s'explique essentiellement par la diminution des revenus fiscaux et une révision à la baisse des paiements de péréquation de l'Ontario pour 2011-2012 découlant d'une erreur de calcul du gouvernement fédéral.

Les prévisions relatives aux **revenus fiscaux** ont été revues à la baisse en raison du ralentissement de la croissance économique et de la diminution de l'assiette fiscale prévue pour 2010, compte tenu des déclarations de revenus traitées depuis le budget de 2011. Une incidence ponctuelle supplémentaire a été enregistrée en 2011-2012 tenant compte des écarts par rapport aux Comptes publics de 2010-2011.

Les **paiements de péréquation** ont diminué à moyen terme par suite de la révision à la baisse des paiements auxquels l'Ontario a droit en 2011-2012 en raison d'une erreur de calcul du gouvernement fédéral. Cette révision a eu une incidence sur les prévisions.

La hausse de 0,4 milliard de dollars enregistrée en 2011-2012 pour les **autres revenus** est attribuable en grande partie au remboursement du prêt que l'Ontario avait accordé à Chrysler, comme il est indiqué ci-dessus. Les prévisions relatives aux autres revenus tiennent compte également des modifications neutres sur le plan financier apportées aux revenus mentionnées dans la section B du présent chapitre.

Perspectives de charges à moyen terme

Le total des charges devrait augmenter pour s'établir à 128,7 milliards de dollars d'ici 2013-2014, ce qui est inférieur aux prévisions du budget de 2011, en raison principalement de la diminution des charges liées à l'intérêt sur la dette.

Les charges de programmes à moyen terme sont conformes à ce qui avait été prévu dans le budget de 2011. Cela comprend l'incidence du crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être annoncé dans le présent document pour appuyer la création d'emplois et l'activité économique, mesure pouvant être prise sans accroître les dépenses de programmes globales.

Le gouvernement est déterminé à mettre en oeuvre de nouveaux programmes tout en protégeant les services publics et en poursuivant son objectif d'éliminer le déficit.

Perspectives financières à moyen terme

Malgré la perspective d'une croissance économique plus faible, la province est en bonne voie de réaliser les objectifs financiers présentés dans le budget de 2011. Les perspectives financières de l'Ontario continuent de prévoir la réduction graduelle du déficit, qui devrait passer de 16,0 milliards de dollars en 2011-2012 à 15,2 milliards de dollars en 2012-2013, puis à 13,3 milliards de dollars en 2013-2014.

Selon les prévisions actuelles, les revenus provinciaux devraient progresser plus lentement que prévu en raison essentiellement de la révision à la baisse des prévisions de croissance économique pour l'Ontario.

Le total des charges devrait être plus faible que ce qui avait été prévu lors de la publication du budget de 2011, ce qui s'explique principalement par la diminution des charges liées à l'intérêt sur la dette.

Une réserve de 1,0 milliard de dollars est maintenue pour 2012-2013 et 2013-2014, en raison de l'incertitude économique et de l'extrême instabilité à l'échelle mondiale qui pourraient entraîner une modification des perspectives relatives aux revenus et aux charges de la province.

Pour poursuivre les progrès réalisés par les Ontariennes et Ontariens dans l'édification de solides systèmes de santé et d'éducation, la province doit maintenant cibler ses efforts sur la gestion de la hausse des dépenses. L'Ontario a réussi à surmonter ce défi au cours des dernières années en réduisant la hausse des dépenses de programmes pour la faire passer d'environ 7 % à approximativement 4 % l'an dernier.

Le gouvernement reste déterminé à poursuivre les objectifs financiers présentés dans le budget de 2011. Il avait alors présenté un plan afin de maintenir la hausse annuelle moyenne des dépenses de programmes à 1,4 % jusqu'au moment où le budget sera équilibré, c'est-à-dire en 2017-2018. La province devra trouver de meilleures façons et des moyens plus efficaces d'investir dans les secteurs prioritaires. En raison de l'incertitude économique actuelle, on s'attend à ce que la Commission de réforme des services publics de l'Ontario recommande de fixer l'objectif de croissance des dépenses à 1 %. Le gouvernement tiendra compte de cette recommandation et des autres conseils qu'il recevra lorsqu'il préparera le budget de 2012.

Section D : Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Au cours des dernières années, la province a travaillé de concert avec le gouvernement fédéral pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois en vue de faire face aux défis découlant de la récession mondiale, notamment en apportant un soutien financier à l'industrie automobile. La province a également exhorté le gouvernement fédéral à rectifier le traitement injuste des Ontariennes et des Ontariens au sein de la fédération canadienne. Des progrès ont été réalisés dans ces deux domaines. Pensons notamment à la mesure législative que le gouvernement fédéral a adoptée récemment pour augmenter de 15 le nombre de représentants de l'Ontario à la Chambre des communes, portant ce nombre à 121. Il faut toutefois faire plus.

L'Ontario a traditionnellement été le moteur économique du Canada, appuyant des investissements dans d'autres provinces et la prestation de services publics cruciaux à l'échelle du pays. À bien des égards, l'économie ontarienne s'est redressée à la suite de la récession mondiale, mais en raison de l'incertitude qui continue à se faire sentir à l'échelle mondiale, il est nécessaire de continuer à faire des investissements accrus dans les assises pour assurer un rythme soutenu de croissance économique et de création d'emplois.

La croissance économique et la création d'emplois reposent en grande partie sur une main-d'oeuvre dynamique. Bien que la province continue à investir dans les outils dont la population a besoin pour prospérer au sein de la nouvelle économie, le programme fédéral d'assurance-emploi ne parvient toujours pas à bien répondre aux besoins des travailleurs sans emploi et du marché du travail moderne de l'Ontario.

Le gouvernement fédéral appuie des industries comme l'industrie pétrolière. L'Ontario compte sur des investissements du gouvernement d'Ottawa pour assurer l'avenir de la province en tant que chef de file dans le secteur de l'énergie verte.

L'Ontario accueille avec plaisir l'engagement du gouvernement fédéral de

procéder à une augmentation annuelle de 6 % au titre du Transfert canadien en matière de santé pour la durée du prochain accord sur les soins de santé. La province a demandé au gouvernement du Canada d'entamer des discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux au sujet d'un nouvel accord sur les soins de santé, d'une durée de dix ans, qui engloberait des fonds supplémentaires pour les soins dispensés aux personnes âgées et les soins à domicile. Ces discussions doivent commencer le plus tôt possible pour qu'un nouvel accord puisse être signé d'ici la fin de 2012.

En 2011-2012, le gouvernement de l'Ontario s'attend à recevoir 2,2 milliards de dollars en paiements de péréquation, tandis que la population de la province versera quelque 5,8 milliards de dollars au programme. L'écart de 3,6 milliards de dollars entre le montant que les Ontariennes et Ontariens versent au programme de péréquation et celui que la province reçoit en retour permet à d'autres provinces de diminuer leurs impôts, de construire des routes et de dispenser des services publics à leur population.

L'Ontario est la seule province bénéficiaire de paiements de péréquation dont les contribuables versent plus d'argent dans le programme que ce que le gouvernement provincial reçoit en retour. La province touchera 15 % des paiements de péréquation accordés cette année, mais près de 40 % des fonds du programme proviendront des contribuables ontariens. Cela est injuste. Cette année, les paiements de péréquation accordés aux autres provinces coûtent environ 270 $ à chaque Ontarienne et Ontarien.

GRAPHIQUE 2. **Coût net de la péréquation pour la population de l'Ontario (2011-2012)**

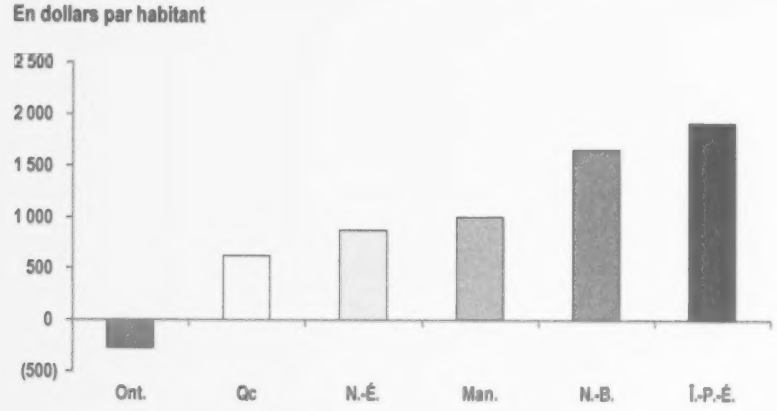

La contribution nette représente les paiements de péréquation reçus moins la contribution des contribuables par l'entremise des revenus fédéraux.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Le système de paiements de transfert du Canada devrait accroître la capacité du gouvernement de l'Ontario à investir dans l'économie provinciale, et non pas avoir l'effet contraire. La réforme de ce système ne doit pas se limiter au Transfert canadien en matière de santé. L'augmentation de ces paiements de transfert ne doit pas se faire au détriment d'autres paiements de transfert importants, tels que le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et les transferts qui appuient les services et les programmes comme la formation liée au marché du travail, la réduction des temps d'attente dans le domaine de la santé et l'infrastructure.

Les initiatives fédérales ne devraient pas nuire à la capacité des gouvernements provinciaux de financer et de dispenser les services dont les contribuables ont besoin, notamment dans les domaines des soins de santé et de l'éducation, en les obligeant à consacrer à d'autres secteurs les ressources limitées à leur disposition. À cet égard, l'Ontario a récemment uni ses efforts à ceux du gouvernement du Québec pour demander au gouvernement fédéral de fournir des fonds supplémentaires afin de permettre aux provinces d'assumer tout coût additionnel pouvant découler des changements proposés au système de justice pénale. L'Ontario demande aussi au gouvernement fédéral de veiller à ce que les mesures proposées en ce qui a trait notamment au fractionnement du revenu et aux comptes d'épargne libres d'impôt ne nuisent pas à la capacité de la province de financer des services publics essentiels.

Les Ontariennes et Ontariens demandent aux gouvernements fédéral et provincial de concerter leurs efforts. De plus, en tant que contribuables, ils demandent, à juste titre, d'être traités équitablement.

Le gouvernement de l'Ontario collaborera avec plaisir avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'établir un vaste système équitable et efficient de transferts fédéraux qui appuiera la prestation durable de services de qualité, notamment dans le domaine des soins de santé, aux quatre coins du pays.

Section E : **Détails des finances de l'Ontario**

Les pages suivantes renferment des renseignements sur les perspectives financières actuelles de la province, les données financières historiques et les indicateurs financiers clés.

TABLEAU 6. Plan financier et perspectives à moyen terme
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Perspectives		
	2010-2011[1]	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Revenus	**106,7**	**108,3**	**111,3**	**116,3**
Charges				
Programmes	111,2	114,0	114,9	117,0
Intérêt sur la dette[2]	9,5	10,1	10,6	11,7
Total des charges	**120,7**	**124,1**	**125,5**	**128,7**
Réserve	–	0,2	1,0	1,0
Excédent/(Déficit)	**(14,0)**	**(16,0)**	**(15,2)**	**(13,3)**
Dette nette	214,5	238,4	261,8	281,8
Déficit accumulé	144,6	160,6	175,7	189,1

[1] Dans le budget de l'Ontario de 2011, les projections provisoires relatives au déficit de 2010-2011 étaient de 16,7 milliards de dollars.

[2] Les charges liées à l'intérêt sur la dette ne comprennent pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles se chiffrant à 0,2 milliard de dollars en 2010-2011, à 0,3 milliard de dollars en 2011-2012, à 0,3 milliard de dollars en 2012-2013 et à 0,4 milliard de dollars en 2013-2014.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

GRAPHIQUE 3. Perspectives financières à moyen terme de l'Ontario

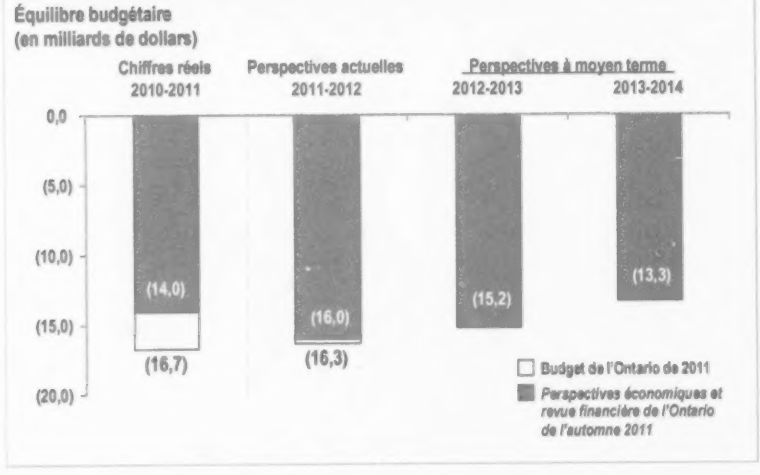

TABLEAU 7. Revenus
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	Chiffres réels 2010-2011	Perspect. actuelles 2011-2012
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	25 738	23 393	23 624	24 779
Taxe de vente[1]	17 021	17 059	18 813	20 134
Impôts des sociétés	6 748	5 615	8 383	8 904
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires[2]	5 696	5 626	5 913	5 727
Impôt-santé des employeurs	4 617	4 545	4 733	4 991
Contribution-santé de l'Ontario	2 776	2 763	2 934	2 945
Taxe sur l'essence	2 323	2 336	2 358	2 392
Droits de cession immobilière	1 013	1 015	1 247	1 374
Taxe sur le tabac	1 044	1 083	1 160	1 142
Taxe sur les carburants	698	658	702	721
Taxe sur la bière et le vin (en remplacement des droits)[3]	–	–	397	538
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	830	516	321	518
Autres impôts et taxes	352	322	562	455
	68 856	**64 931**	**71 147**	**74 620**
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	8 942	9 791	10 184	10 713
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	4 079	4 204	4 330	4 460
Péréquation	–	347	972	2 200
Programmes d'infrastructure	151	990	1 712	513
Programmes du marché du travail	797	1 253	1 201	891
Logement social	520	498	493	482
Fonds pour la réduction des temps d'attente	235	97	97	97
Autres paiements fédéraux	1 867	1 440	4 052	2 200
	16 591	**18 620**	**23 041**	**21 556**
Entreprises publiques				
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	1 921	1 924	1 956	1 738
Régie des alcools de l'Ontario	1 410	1 440	1 562	1 641
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Inc.	713	854	1 048	1 092
Autres – Entreprises publiques	(2)	(23)	–	–
	4 042	**4 195**	**4 566**	**4 471**
Autres revenus non fiscaux				
Remboursements	1 379	1 429	1 036	791
Droits – Permis de conduire et immatriculation des véhicules	1 034	1 057	1 080	1 084
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	970	907	944	931
Recouvrements – Contrats d'approv. en électricité	953	1 409	1 288	1 351
Ventes et locations	733	647	1 015	1 021
Autres droits et redevances	683	717	715	788
Droits sur la bière et le vin (remplacés par une taxe)[3]	459	451	181	–
Réduction nette du passif lié aux conventions d'achat d'électricité	373	348	339	317
Redevances	205	228	145	218
Autres – Revenus non fiscaux	655	854	1 161	1 127
	7 444	**8 047**	**7 904**	**7 628**
Total des revenus	**96 933**	**95 793**	**106 658**	**108 275**

[1] En 2010-2011, la taxe de vente comprend la taxe de vente au détail (TVD) et la taxe de vente harmonisée (TVH). La TVD a été remplacée par une taxe sur la valeur ajoutée et combinée avec la taxe sur les produits et services fédérale pour créer une TVH administrée par le gouvernement fédéral. Les revenus provenant de la taxe de vente comprennent le crédit de taxe de vente de l'Ontario et le volet énergie du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers.

[2] Les revenus tirés des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires comprennent le volet impôts fonciers du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers.

[3] La taxe sur la bière et le vin remplace les droits réduits sur la bière et le vin et les taxes de vente réduites sur l'alcool. Il n'y a aucun nouveau revenu net pour la province.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 8. Total des charges
(en millions de dollars)

Charges des ministères	2008-2009	2009-2010	Chiffres réels 2010-2011	Perspect. actuelles 2011-2012
Affaires autochtones	55	67	71	77,1
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales[1]	877	1 265	888	1 244,3
Procureur général	1 749	1 663	1 737	1 907,9
Commission de régie interne	188	187	194	293,9
Services à l'enfance et à la jeunesse	3 223	3 588	3 835	3 947,5
Affaires civiques et Immigration	89	101	106	114,5
Services sociaux et communautaires	7 992	8 621	9 148	9 770,0
Sécurité communautaire et Services correctionnels	2 121	2 201	2 610	2 755,5
Services aux consommateurs	18	17	18	20,4
Développement économique et Commerce	245	223	267	343,1
Éducation[1]	20 471	21 177	21 850	23 212,0
Énergie[1]	326	469	700	335,5
Environnement[1]	379	375	521	526,1
Bureaux du corps exécutif	35	34	32	32,4
Finances[1]	602	492	496	552,0
Office des affaires francophones	5	5	5	5,5
Services gouvernementaux[1]	945	1 113	973	1 081,5
Santé et Soins de longue durée	40 352	42 725	44 085	47 128,5
Promotion de la santé et Sport[1]	382	385	385	398,4
Infrastructure[2]	(75)	(178)	(246)	(72,7)
Travail	177	179	187	190,8
Affaires municipales et Logement[1]	725	664	672	608,8
Richesses naturelles	605	624	676	822,9
Développement du Nord, Mines et Forêts	645	653	823	846,2
Recherche et Innovation[1]	295	333	349	369,5
Revenu[1]	635	1 129	900	904,2
Tourisme et Culture[1]	566	668	793	900,5
Formation, Collèges et Universités[1]	6 081	6 479	6 501	6 998,3
Transports[1]	2 033	2 092	2 263	2 348,4
Intérêt sur la dette[3]	8 566	8 719	9 480	10 096,9
Autres charges[1]	3 035	8 985	10 350	7 383,2
Économies de fin d'exercice[4]	–	–	–	(1 075,0)
Total des charges	**103 342**	**115 055**	**120 669**	**124 068,1**

[1] Le détail des autres charges des ministères se trouve au tableau 9, Autres charges.

[2] Les charges négatives découlent de redressements entre le ministère de l'Infrastructure et les autres ministères pour faire état des dépenses nettes consolidées au titre des biens immobiliers au cours de l'exercice.

[3] L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 203 millions de dollars en 2010-2011 et à 268 millions de dollars en 2011-2012.

[4] Comme par les années passées, les économies de fin d'exercice témoignent de la sous-utilisation prévue des fonds traditionnellement constatée en fin d'exercice et attribuable à différents facteurs comme les économies réalisées dans les programmes ou encore des modifications aux plans de démarrage ou de mise en oeuvre de projets.

Nota : Les mises à jour futures tiendront compte de l'incidence de la restructuration des ministères annoncée récemment. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 9. Autres charges
(en millions de dollars)

Charges des ministères	2008-2009	2009-2010	Chiffres réels 2010-2011	Perspect. actuelles 2011-2012
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales				
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	–	618	1 496	293,4
Aide provisoire	13	27	9	–
Éducation				
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario[1]	50	255	522	526,0
Énergie				
Prestation ontarienne pour l'énergie propre	–	–	300	1 135,0
Environnement				
Investissements ponctuels	68	37	–	–
Finances				
Aide ponctuelle au secteur de l'automobile[2]	75	3 022	–	–
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	905	781	684	623,7
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	–	359,5
Fonds de garantie des prestations de retraite	–	500	–	–
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	953	1 409	1 288	1 351,0
Services gouvernementaux				
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	971	949	1 182	1 341,0
Promotion de la santé et Sport				
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	–	48	288	44,2
Investissements de durée limitée pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains	–	–	15	28,3
Infrastructure				
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	–	32,3
Affaires municipales et Logement				
Investissements de durée limitée dans le parc de logements sociaux et abordables des municipalités	–	585	668	58,7
Aide ponctuelle	–	–	21	–
Recherche et Innovation				
Investissements ponctuels	–	5	–	–
Revenu				
Soutien de transition au titre de la taxe de vente harmonisée	–	–	3 039	1 440,6
Tourisme et Culture				
Investissements ponctuels	–	–	22	3,1
Formation, Collèges et Universités				
Investissements de durée limitée	–	559	816	146,3
Transports				
Investissements ponctuels dans les transports en commun et l'infrastructure	–	190	–	–
Total des autres charges	**3 035**	**8 985**	**10 350**	**7 383,2**

[1] Les chiffres tiennent compte des recommandations du CCSP concernant la passation en charges des cotisations aux régimes de retraite. Les cotisations de contrepartie de l'Ontario au Régime sont passées de 1 070 millions de dollars en 2008-2009 à 1 381 millions de dollars en 2011-2012.

[2] Tient compte de l'incidence financière de l'aide de 4,6 milliards de dollars accordée par l'Ontario au secteur automobile.

Note : Les mises à jour futures tiendront compte de l'incidence de la restructuration des ministères annoncée récemment. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 10. Dépenses liées à l'infrastructure 2011-2012

(en millions de dollars)

Secteur	Total des dépenses liées à l'infrastructure Chiffres réels 2010-2011	Perspectives actuelles 2011-2012		
		Investissement dans les immobilisations[1]	Transferts et autres dépenses liés à l'infrastructure[2]	Total des dépenses liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	1 735	2 093	391	2 483
Routes provinciales	1 925	2 114	–	2 114
Autres – Transports[3]	769	712	92	804
Santé				
Hôpitaux	2 625	2 620	10	2 630
Autres – Santé	439	120	171	291
Éducation	1 714	2 092	30	2 121
Enseignement postsecondaire				
Collèges	344	168	–	168
Universités	105	–	107	107
Eau/Environnement	245	41	249	290
Infrastructure municipale et locale	514	134	183	316
Justice	613	851	52	903
Autres	583	707	18	725
Investissements de stimulation à court terme	3 598	42	451	493
Total partiel	**15 209**	**11 692**	**1 754**	**13 447**
Moins : contributions d'autres partenaires[4]	597	674	–	674
Total sans les contributions des partenaires	**14 612**	**11 019**	**1 754**	**12 773**
Moins : transferts[5]	340	96	578	673
Total des dépenses provinciales[6]	**14 272**	**10 923**	**1 177**	**12 100**

[1] Les investissements dans les immobilisations comprennent les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles se chiffrant à 268 millions de dollars.

[2] Consistent principalement en transferts pour immobilisations aux municipalités et aux universités et en dépenses pour la réparation de biens d'immobilisations.

[3] Comprend les activités de planification, l'acquisition de biens, les aires de services sur les routes et d'autres programmes d'infrastructure (p. ex., routes municipales et locales, aménagement d'aéroports dans les régions éloignées).

[4] Contributions de tiers aux investissements dans les immobilisations des organismes dont les résultats sont consolidés (écoles, collèges et hôpitaux).

[5] Surtout les transferts du gouvernement fédéral pour les investissements dans les immobilisations.

[6] Le total des dépenses provinciales liées à l'infrastructure comprend des investissements dans les immobilisations s'élevant à 9,8 milliards de dollars pour 2010-2011. Ces chiffres comprennent un rajustement ponctuel de 0,3 milliard de dollars découlant de la consolidation d'un certain nombre d'organismes ainsi que des rajustements relatifs à la valeur comptable nette des éléments d'actif cédés au cours de l'exercice, ainsi que des variations des évaluations.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 11. Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices[1]

(en millions de dollars)

	2002-2003[2]	2003-2004	2004-2005
Opérations financières			
Revenus	**74 675**	**74 269**	**83 861**
Charges			
Programmes	64 864	70 148	76 048
Intérêt sur la dette[4]	9 694	9 604	9 368
Total des charges	**74 558**	**79 752**	**85 416**
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	**117**	**(5 483)**	**(1 555)**
Dette nette[5]	132 647	138 816	140 921
Déficit accumulé	118 705	124 188	125 743
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	477 763	493 081	516 106
Revenu des particuliers	369 420	381 127	400 994
Population – Juillet (en milliers)	12 091	12 242	12 391
Dette nette par habitant (en dollars)	10 971	11 339	11 373
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	30 553	31 133	32 362
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	13,0	12,9	11,2
Dette nette en pourcentage du PIB	27,8	28,2	27,3
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	24,8	25,2	24,4

[1] Les revenus et les charges ont été redressés pour tenir compte d'une modification comptable neutre sur le plan financier découlant de la présentation révisée des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, conformément aux explications présentées dans le budget de l'Ontario de 2010.

[2] Depuis 2002-2003, les investissements dans les immobilisations corporelles importantes appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont inscrits à l'actif et amortis dans les charges pendant toute la durée de leur vie utile. Depuis 2009-2010, les investissements dans les immobilisations corporelles moins importantes appartenant à la province sont également inscrits à l'actif et amortis dans les charges. Sont comptabilisées selon la même méthode toutes les immobilisations appartenant à des organismes dont les résultats sont consolidés.

[3] Depuis 2005-2006, la présentation de la situation financière de la province englobe les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges. Le total des charges des exercices antérieurs à 2005-2006 n'a pas été redressé pour tenir compte de ce fait.

[4] L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 148 millions de dollars en 2009-2010, à 203 millions de dollars en 2010-2011 et à 268 millions de dollars en 2011-2012.

[5] Depuis 2009-2010, la dette nette comprend la dette nette des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges conformément aux normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. À des fins de comparaison, la dette nette a été redressée de 2005-2006 à 2008-2009 pour se conformer à cette nouvelle présentation. La dette nette a aussi été redressée de 2003-2004 à 2005-2006 pour tenir compte de la valeur des corridors de transmission électrique que Hydro One Inc. a transférés à la province.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

2005-2006[3]	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010[2]	Chiffres réels 2010-2011	Perspect. actuelles 2011-2012
90 305	**96 640**	**103 579**	**96 933**	**95 793**	**106 658**	**108 275**
80 988	85 540	94 065	94 776	106 336	111 189	113 971
9 019	8 831	8 914	8 566	8 719	9 480	10 097
90 007	**94 371**	**102 979**	**103 342**	**115 055**	**120 669**	**124 068**
–	–	–	–	–	–	200
298	**2 269**	**600**	**(6 409)**	**(19 262)**	**(14 011)**	**(15 994)**
152 702	153 742	156 616	169 585	193 589	214 511	238 368
109 155	106 776	105 617	113 238	130 957	144 573	160 567
537 383	560 576	583 946	587 055	581 635	612 494	636 996
419 457	442 736	466 051	479 217	480 061	500 048	516 550
12 528	12 665	12 793	12 934	13 073	13 228	13 373
12 189	12 139	12 242	13 112	14 808	16 216	17 825
33 482	34 957	36 430	37 051	36 722	37 802	38 626
10,0	9,1	8,6	8,8	9,1	8,9	9,3
28,4	27,4	26,8	28,9	33,3	35,0	37,4
20,3	19,0	18,1	19,3	22,5	23,6	25,2

Nota : Les revenus et les charges présentés dans le budget de l'Ontario de 2011 et le document *Finances de l'Ontario – premier trimestre* ont tous deux augmenté des mêmes montants (0,3 milliard de dollars) par rapport aux chiffres présentés initialement pour tenir compte de la reclassification, neutre sur le plan financier, de trois organismes (l'Agence de foresterie du parc Algonquin, la Commission des parcs du Niagara et l'Agence ontarienne des eaux) qui ne satisfont plus aux critères permettant de les classer comme entreprises publiques et qui sont donc désormais classés comme autres organismes gouvernementaux. En outre, trois autres organismes gouvernementaux (le Fonds de reboisement, le Conseil des arts de l'Ontario et le Centre des congrès d'Ottawa) ont récemment dépassé le seuil de la consolidation. Même si la consolidation de ces organismes a entraîné une augmentation ponctuelle des revenus dans les Comptes publics de 2010-2011 (0,2 milliard de dollars), ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur l'excédent/le déficit annuel prévu pour la province.

GRAPHIQUE 4. Composition des revenus, 2011-2012

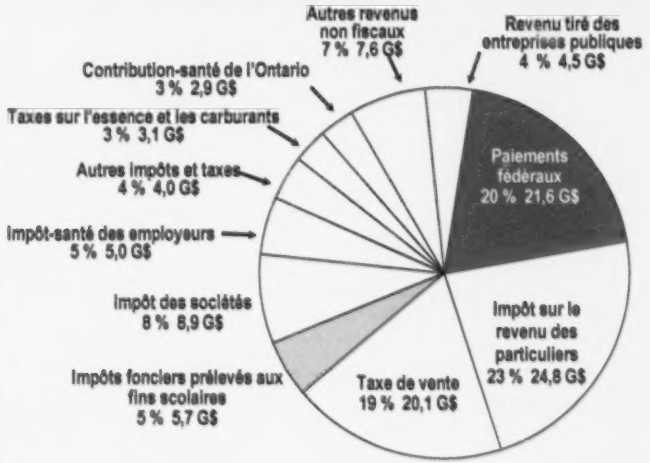

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

GRAPHIQUE 5. Composition des charges totales, 2011-2012

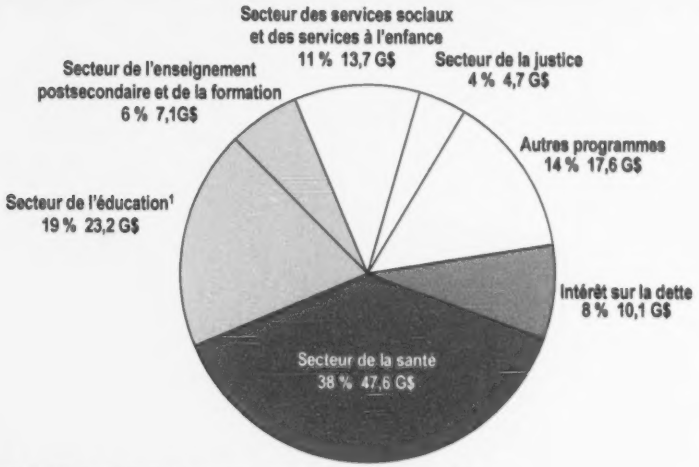

[1] Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

GRAPHIQUE 6. Composition des charges de programmes[1], 2011-2012

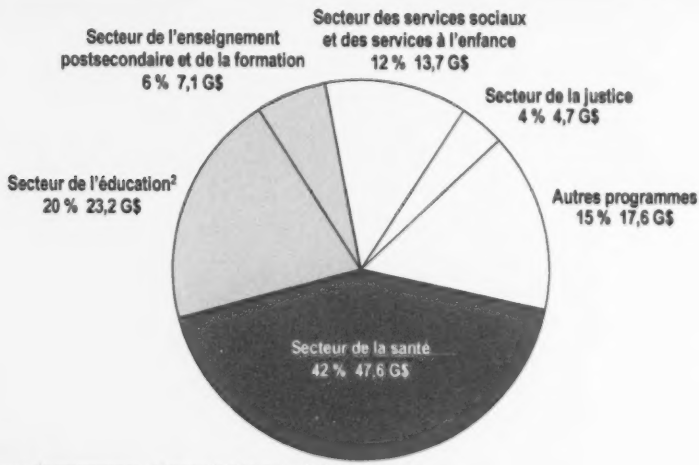

[1] Charges de programmes : charges totales moins intérêt sur la dette.
[2] Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

CHAPITRE IV

EMPRUNTS ET GESTION DE LA DETTE

Points saillants

- ☑ Le total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour la période de prévision a été réduit de 3,6 milliards de dollars comparativement au budget de 2011, en raison principalement du déficit moins important déclaré dans les Comptes publics de 2010-2011 et du déficit plus faible projeté pour 2011-2012.
- ☑ Les emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2011-2012 seront conformes aux prévisions du budget, soit 35 milliards de dollars, en vue d'alléger le programme d'emprunt pour les trois prochaines années en tirant profit des taux d'intérêt historiquement bas et de la forte demande de titres de créances à long terme de l'Ontario.
- ☑ Les frais d'intérêt sur la dette en 2011-2012, qui se chiffrent à 10 097 millions de dollars, sont inférieurs de 193 millions de dollars aux prévisions du budget de 2011. Cette diminution résulte surtout de l'incidence des taux d'intérêt plus faibles et du déficit moins important enregistré en 2010-2011.
- ☑ La dette totale devrait s'élever à 257,3 milliards de dollars au 31 mars 2012.
- ☑ La dette nette devrait se chiffrer à 238,4 milliards de dollars au 31 mars 2012.

Emprunts à long terme sur les marchés publics

Les besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour 2011-2012 s'établissent à 35,0 milliards de dollars. Au 15 novembre 2011, la province avait mobilisé 24,3 milliards de dollars, soit 70 % de ses besoins d'emprunt à long terme. Ce montant englobe les ventes d'Obligations d'épargne de l'Ontario, qui se sont chiffrées à 0,6 milliard de dollars.

La province a pu continuer à prolonger l'échéance de sa dette tout en tirant profit des taux d'intérêt inférieurs aux prévisions du budget de 2011. La moyenne pondérée de l'échéance de la dette provinciale à long terme jusqu'ici en 2011-2012 est de 11,6 ans, par rapport à 12,8 ans pour 2010-2011 et 8,1 ans pour 2009-2010. Cette prolongation de l'échéance réduit les risques de refinancement et aide à contrebalancer l'incidence que des taux d'intérêt plus élevés à l'avenir auraient sur les frais d'intérêt sur la dette de la province.

Les frais d'intérêt sur la dette en 2011-2012, qui se chiffrent à 10 097 millions de dollars, sont inférieurs de 193 millions de dollars aux prévisions du budget de 2011. Cette diminution résulte surtout de l'incidence des taux d'intérêt plus faibles et du déficit moins important en 2010-2011.

Jusqu'ici cette année, l'Ontario a émis 18,2 milliards de dollars (près de 75 %) sur le marché du dollar canadien, ce qui est de beaucoup supérieur à la cible de 60 % établie dans le budget de 2011. La province s'attend maintenant à terminer l'exercice avec plus de 70 % de ses emprunts contractés sur ce marché.

GRAPHIQUE 1. **Emprunts de 2011-2012 – Marché canadien**

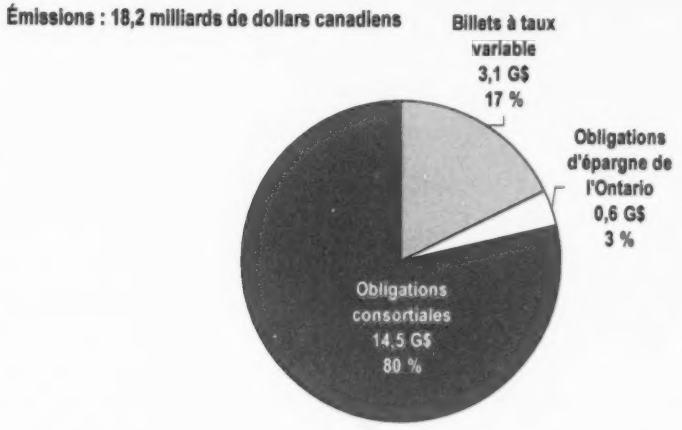

Source : Office ontarien de financement.

Ces emprunts en dollars canadiens ont été faits à l'aide d'un certain nombre d'instruments :

- des obligations consortiales;
- des obligations à taux variable;
- des Obligations d'épargne de l'Ontario.

GRAPHIQUE 2. Emprunts sur le marché international en 2011-2012

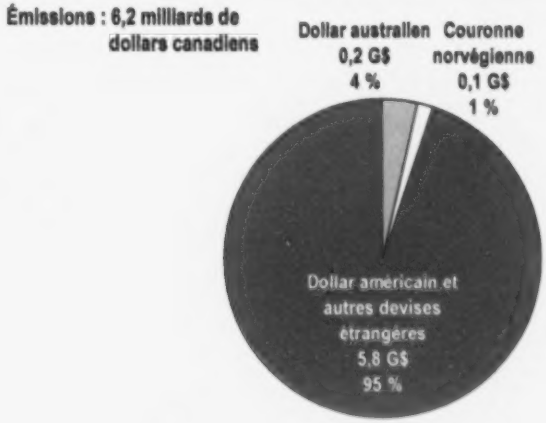

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

Les marchés internationaux sont demeurés une importante source de financement pour l'Ontario cette année. Plus de 25 % des emprunts, soit quelque 6,2 milliards de dollars, ont été contractés en devises étrangères :

- trois obligations planétaires en dollars américains;
- deux euro-billets à moyen terme, en couronnes norvégiennes;
- une obligation en dollars australiens.

TABLEAU 1. Programme d'emprunt de 2011-2012 : Province et Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Déficit	16,3	16,0	(0,3)
Investissement dans des immobilisations corporelles	10,9	10,9	–
Redressements sans effet sur la trésorerie	(3,6)	(3,6)	–
Prêts/Investissements nets	2,7	2,4	(0,3)
Dette arrivant à échéance	13,9	13,9	–
Rachats de titres de créances	0,5	0,3	(0,2)
Total des besoins en matière de financement	**40,7**	**40,0**	**(0,7)**
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(1,1)	(1,1)	–
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	–	0,7	0,7
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents	(4,6)	(7,8)	(3,2)
Provision pour rachats de titres de créances		3,2	3,2
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	**35,0**	**35,0**	**–**

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Grâce au déficit moins élevé enregistré en 2010-2011, la province a commencé l'exercice 2011-2012 avec des réserves de trésorerie plus importantes que prévu lors de la publication du budget de 2011. Les emprunts à long terme sur les marchés publics seront tout de même conformes aux prévisions du budget, soit 35 milliards de dollars, au cours du présent exercice en vue d'alléger le programme d'emprunt pour les trois prochaines années en tirant profit des taux d'intérêt historiquement bas et de la forte demande de titres de créances à long terme de l'Ontario.

Si l'occasion se présente, la province rachètera des titres de créances arrivant à échéance au cours des deux prochains exercices, comme l'indique la nouvelle ligne des tableaux 1 et 2, « Provision pour rachats de titres de créances ». Ces rachats permettraient à la province de réduire le poste Trésorerie et équivalents de 3,2 milliards de dollars de plus que ce qui était prévu dans le budget tout en terminant l'exercice 2011-2012 avec le même niveau de réserves de trésorerie que ce qui était visé dans le budget.

TABLEAU 2. Perspectives du programme d'emprunt à moyen terme : Province et Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Déficit	16,0	15,2	13,3
Investissement dans des immobilisations corporelles	10,9	11,5	10,5
Redressements sans effet sur la trésorerie	(3,6)	(3,4)	(3,9)
Prêts/Investissements nets	2,4	1,2	1,0
Dette arrivant à échéance	13,9	17,3	23,8
Rachats de titres de créances	0,3	0,3	0,3
Total des besoins en matière de financement	**40,0**	**42,1**	**45,1**
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(1,1)	(0,8)	–
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	0,7	(3,0)	(3,0)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents	(7,8)	–	–
Provision pour rachats de titres de créances	3,2	(1,2)	(2,0)
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	**35,0**	**37,2**	**40,0**

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics pour la période de prévision a été réduit de 3,6 milliards de dollars comparativement au budget de 2011, en raison principalement du déficit moins important déclaré dans les Comptes publics de 2010-2011 et du déficit plus faible projeté pour 2011-2012.

La province procédera aux rachats prévus s'il y a des titres de créances à racheter à des prix justes en ayant recours au traitement comptable pertinent. S'il n'est pas efficient de racheter des titres de créances, la province terminera l'exercice avec des réserves de trésorerie supérieures aux montants ciblés dans le budget. Que la province rachète des titres de créances ou conserve des réserves de trésorerie plus importantes, le résultat sera le même : sa dette nette sera inférieure aux prévisions budgétaires.

Dette

La dette totale, qui représente tous les emprunts sans y inclure les actifs financiers, devrait s'élever à 257,3 milliards de dollars au 31 mars 2012, comparativement à 236,6 milliards de dollars au 31 mars 2011.

La dette nette de l'Ontario, qui équivaut à la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers, devrait atteindre 238,4 milliards de dollars au 31 mars 2012, par rapport aux 241,5 milliards de dollars prévus dans le budget de 2011. La dette nette se chiffrait à 214,5 milliards de dollars au 31 mars 2011.

Composition de la dette totale

La dette totale est constituée d'obligations émises sur les marchés financiers publics à court et à long terme et d'une dette interne.

Au 30 septembre 2011, l'Ontario avait une dette totale de 251,9 milliards de dollars. La dette publique totalisait 236,8 milliards de dollars; elle était constituée principalement d'obligations émises sur les marchés à long terme en dollars canadiens et sur les marchés internationaux en dollars américains et dans neuf autres devises. La province avait aussi une dette interne de 15,1 milliards de dollars contractée en dollars canadiens. Celle-ci est constituée principalement de titres de créances qui sont détenus par des régimes de retraite du secteur public de l'Ontario et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada. Cette dette contractée hors des marchés publics est non négociable.

GRAPHIQUE 3. Composition de la dette totale au 30 septembre 2011

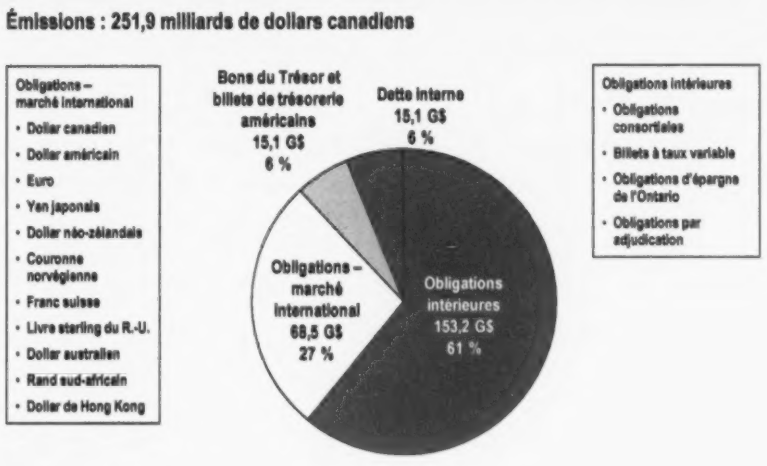

Source : Office ontarien de financement.

Rapports dette-PIB

On s'attend à ce que les rapports dette-PIB de la province augmentent en raison des déficits projetés. Les rapports se stabiliseront et commenceront à diminuer lorsque le déficit sera éliminé.

GRAPHIQUE 4. Rapport dette nette-PIB

En pourcentage

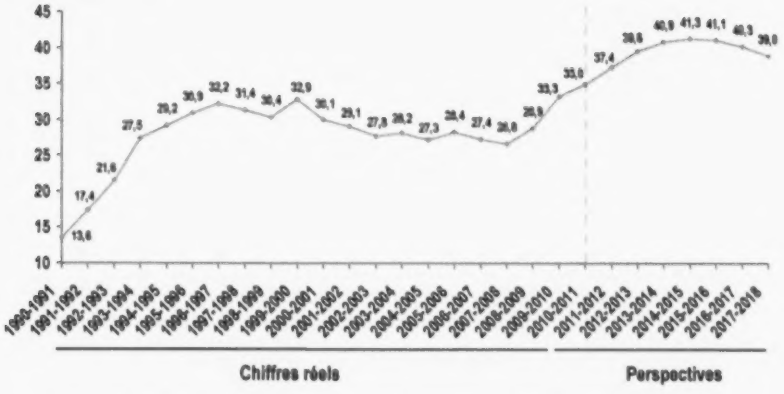

La dette nette a été redressée pour y inclure celle du secteur parapublic à compter de 2005-2006.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

GRAPHIQUE 5. Rapport déficit accumulé-PIB

En pourcentage

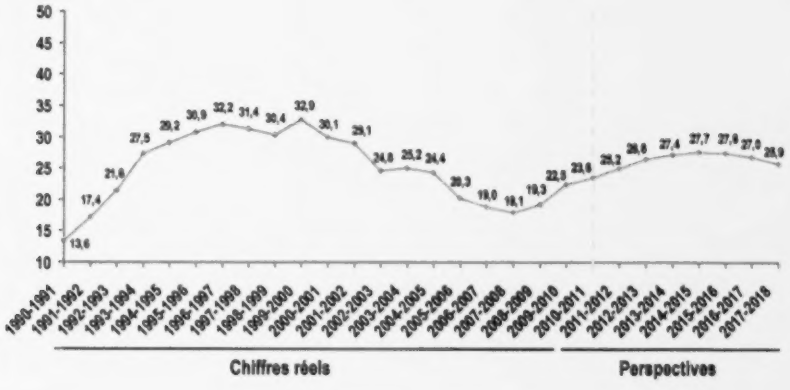

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Coût de la dette

Au 30 septembre 2011, le taux d'intérêt effectif (selon une moyenne pondérée) sur la dette totale était de 4,43 % (4,54 % au 31 mars 2011).

GRAPHIQUE 6. Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale

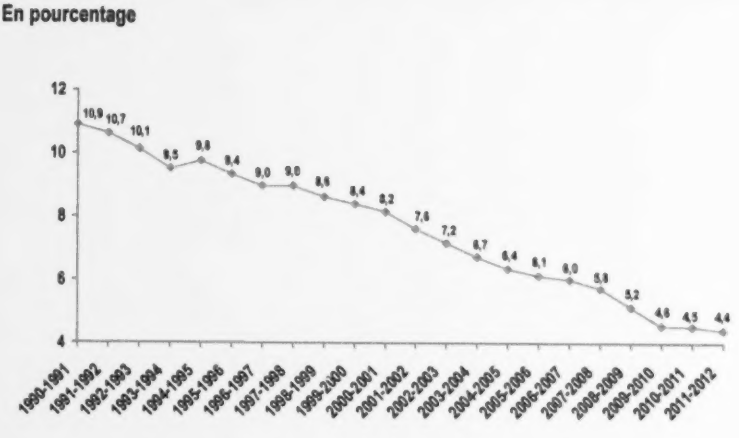

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1991-2011) et Office ontarien de financement.

Exposition aux risques

La province limite son exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt à 35 % de la dette contractée pour les besoins de la province et son exposition aux risques de change, à 5 % de cette dette. Au 30 septembre 2011, l'exposition de la province aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt était de 5,8 %. Son exposition aux risques de change était de 1,1 %.

En 2011-2012, toutes les expositions sont restées nettement inférieures aux limites prévues dans la politique.

GRAPHIQUE 7. Exposition aux risques associés aux changements nets de taux d'intérêt

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province (limite d'exposition aux risques associés aux changements de taux d'intérêt établie à 35 %)

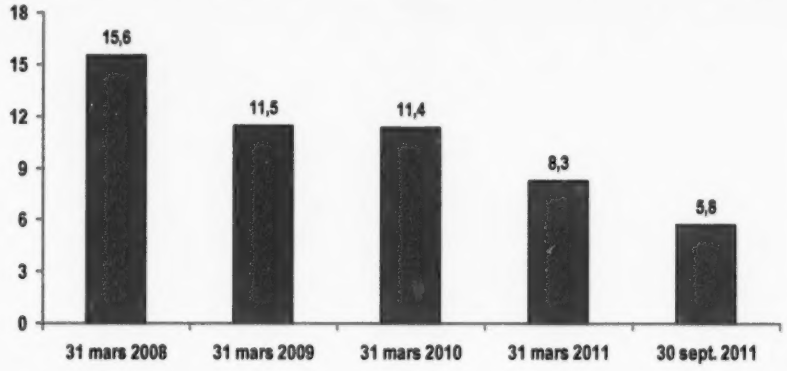

Exclut la dette de la SFIEO.
Source : Office ontarien de financement.

GRAPHIQUE 8. Exposition aux risques de change

Pourcentage de la dette contractée pour les besoins de la province (limite d'exposition aux risques de change établie à 5 %)

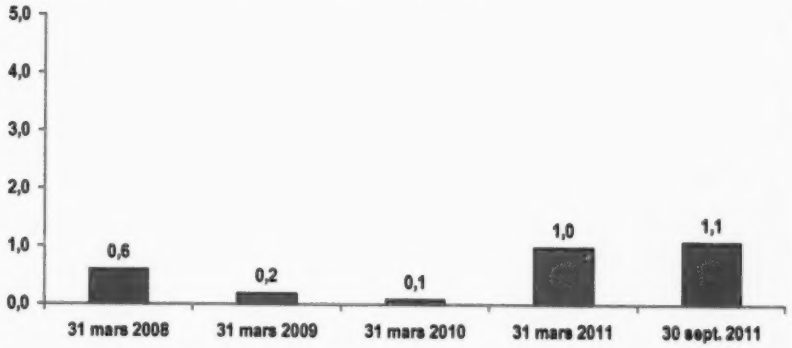

Exclut la dette de la SFIEO.
Source : Office ontarien de financement.

CHAPITRE V

RÉGIME FISCAL ET RÉGIMES DE RETRAITE

Points saillants

- ☑ Le Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance accorde un allégement fiscal de plus de 12 milliards de dollars aux particuliers et de plus de 4,8 milliards de dollars aux entreprises sur trois ans à compter de 2010-2011.
- ☑ Le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être que propose le gouvernement permettrait aux personnes âgées ou aux membres de la famille avec qui elles vivent de demander un crédit d'impôt remboursable pour les dépenses engagées dans le but d'apporter des modifications permanentes afin de rendre le logement plus fonctionnel et plus accessible ou de faciliter la mobilité de la personne âgée à domicile.

Créer des emplois et aider les Ontariennes et Ontariens

Le Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance, annoncé en 2009, procure à l'Ontario de solides assises pour l'aider à faire face à l'incertitude de l'économie mondiale. Les mesures d'allégement fiscal pour les particuliers et les entreprises contribuent à rendre le régime fiscal de l'Ontario plus équitable et plus compétitif.

Allégement fiscal pour les particuliers

- Une réduction permanente de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) pour 93 % des contribuables, y compris l'élimination de l'IRP pour environ 90 000 contribuables à faible revenu.
- Des crédits d'impôt remboursables permanents procurant un total de 2,4 milliards de dollars d'aide annuelle à des millions de personnes à revenu faible ou modeste :
  - Le crédit de taxe de vente de l'Ontario — En 2011, les contribuables peuvent obtenir un allégement de 265 $ de la taxe de vente pour chaque adulte et enfant de la famille.
  - Le crédit d'impôt pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers — En 2011, les personnes seules et les familles peuvent obtenir jusqu'à 917 $ en allégement de la taxe de vente relative aux coûts d'énergie et des impôts fonciers. Les personnes âgées peuvent obtenir jusqu'à 1 044 $.
  - Le crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario — En 2011, les résidents du Nord de l'Ontario peuvent obtenir un crédit pouvant aller jusqu'à 132 $ pour une personne seule et jusqu'à 204 $ pour une famille pour les aider à assumer les coûts d'énergie plus élevés qu'ils doivent payer.
  - Ces crédits d'impôt sont payés en quatre versements. À compter de juillet 2012, ils seront combinés et versés mensuellement sous le nom de Prestation Trillium de l'Ontario.
- La Subvention ontarienne aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier, introduite en 2009, offre aux personnes âgées à revenu faible ou moyen qui sont propriétaires de leur logement une aide financière pouvant atteindre 500 $ par année pour les aider à payer les impôts fonciers. On prévoit que le programme accordera un allégement fiscal d'environ 1 milliard de dollars sur cinq ans à plus de 600 000 personnes âgées.
- Le crédit d'impôt pour les activités des enfants — En 2011, les parents qui ont inscrit un enfant à une activité parascolaire peuvent recevoir jusqu'à 51 $ pour chaque enfant de moins de 16 ans. Ils peuvent recevoir jusqu'à 102 $ pour un enfant de moins de 18 ans ayant un handicap. On prévoit que ce crédit d'impôt apportera une aide d'environ 75 millions de dollars aux familles ontariennes chaque année.

Crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être

Le gouvernement propose un nouveau crédit d'impôt, le crédit d'impôt pour l'aménagement du logement axé sur le bien-être. S'il était adopté, ce crédit d'impôt pourrait stimuler la croissance économique en favorisant l'activité dans le secteur de la rénovation domiciliaire, tout en appuyant environ 10 500 emplois à l'échelle de l'économie ontarienne par année. Aider les personnes âgées à vivre chez elles ou avec des membres de leur famille est un bon moyen de libérer des places dans les foyers de soins de longue durée pour les mettre à la disposition des patients qui occupent des lits d'hôpitaux, lesquels sont coûteux, et qui recevraient ainsi des soins et des services mieux adaptés à leurs besoins.

À compter du 1er octobre 2011, les personnes âgées qui sont propriétaires ou locataires, ainsi que les personnes de leur famille avec qui elles partagent un logement, pourraient demander un crédit d'impôt remboursable pouvant aller jusqu'à 1 500 $, pour les dépenses engagées dans le but d'apporter des modifications permanentes au logement.

Les dépenses ne seraient admissibles que dans la mesure où les travaux améliorent la fonctionnalité et l'accessibilité du logement ou favorisent la mobilité d'une personne âgée à domicile.

Les dépenses engagées pour des travaux ayant pour but principal d'augmenter la valeur du logement ne seraient pas admissibles (par exemple, réparation du toit, décoration, nouvelles fenêtres, nouveaux revêtements de plancher, aménagement paysager, réparation générale des systèmes de plomberie ou d'électricité, installation de systèmes de chauffage ou de climatisation, isolation).

Le tableau ci-après donne des exemples de dépenses admissibles.

Pour demander le crédit d'impôt, les personnes âgées ou les membres de leur famille devraient obtenir des reçus des fournisseurs et des entrepreneurs en rénovation, ce qui aiderait à assurer que ces montants sont déclarés par les fournisseurs aux fins de l'impôt.

Le crédit d'impôt serait de 15 % d'une tranche maximale de 10 000 $ du total des dépenses admissibles pour le domicile principal d'une personne âgée en Ontario pour une année civile, soit un crédit maximal de 1 500 $ par année. Le crédit devrait être demandé dans la déclaration de revenus aux fins de l'impôt des particuliers.

Pour l'année d'imposition 2012 seulement, le maximum de 10 000 $ s'appliquerait aux dépenses effectuées entre le 1er octobre 2011 et le 31 décembre 2012.

Exemples des dépenses admissibles proposées*

- Certaines rénovations permettant l'occupation du rez-de-chaussée ou l'aménagement d'un appartement secondaire
- Barres d'appui et renforcement connexe autour de la cuvette, de la baignoire et de la douche
- Rampes dans les couloirs
- Rampes d'accès pour fauteuils roulants, monte-escalier et ascenseurs
- Sièges élévateurs de bain, baignoires à accès latéral et douches accessibles en fauteuil roulant
- Élargissement des portes
- Abaissement des comptoirs et des armoires existantes ou installation de comptoirs et armoires ajustables
- Installation d'interrupteurs d'éclairage et de prises de courant à des endroits accessibles
- Mécanismes de verrouillage des portes faciles à utiliser
- Béquilles sur les portes et manettes à volant sur les robinets au lieu de mécanismes de forme arrondie
- Tablettes coulissantes sous le comptoir pour permettre de travailler en position assise
- Revêtement de plancher antidérapant dans la salle de bain
- Douche manuelle ajustable sur barre ou supports de fixation à niveaux haut et bas
- Luminaires supplémentaires dans toute la maison et aux entrées extérieures
- Chambres contre-coudées sur les portes pour élargir les entrées de porte
- Création d'un dégagement pour les jambes sous les éviers et lavabos afin de permettre de les utiliser en position assise (et isolation des tuyaux d'eau chaude)
- Déplacement des robinets sur l'avant ou le côté de l'évier ou lavabo pour en faciliter l'accès
- Robinets mains libres
- Éclairage déclenché par le mouvement
- Tiroirs s'ouvrant par simple pression et armoires et tiroirs s'ouvrant entièrement
- Versions modulaires ou amovibles d'un accessoire fixe permanent, comme des rampes modulaires et des sièges élévateurs de bain amovibles

* Les règles d'admissibilité seraient établies par mesure législative. Cette liste n'est pas exhaustive.

On prévoit que ce crédit d'impôt coûtera à la province 60 millions de dollars en 2011-2012, somme qui sera compensée par des économies réalisées à l'égard des programmes de soutien aux entreprises et des dépenses fiscales connexes.

Allégement fiscal pour les entreprises

Le Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance assurera la création d'emplois et la croissance économique.

Compétitivité de l'impôt des sociétés

L'Ontario réduira le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) de l'Ontario prévu par la loi pour le ramener à 10 % d'ici 2013.

- Le taux général de l'IRS a été ramené à 11,5 % le 1er juillet 2011 et il sera encore réduit pour passer à 11 % le 1er juillet 2012 et à 10 % le 1er juillet 2013.
- Le taux de l'IRS applicable aux entreprises de fabrication et de transformation, d'exploitation minière, forestière et agricole et de pêche a été ramené à 10 %.
- Le taux de l'IRS applicable aux petites entreprises a été ramené à 4,5 %.
- La surtaxe sur la déduction accordée aux petites entreprises a été éliminée.
- Le taux de l'impôt minimum sur les sociétés (IMS) a été ramené à 2,7 % et un plus grand nombre de petites et moyennes enteprises sont exonérées de l'IMS.

Les réductions des taux de l'IRS ainsi que les autres mesures décrites ci-dessous rendront l'Ontario plus compétitif à l'intérieur du Canada et par rapport aux États-Unis, le plus important partenaire commercial de la province, ainsi que par rapport à d'autres territoires partout dans le monde. En 2009, avant la mise en oeuvre du plan, le taux général de l'IRS de l'Ontario prévu par la loi était de 14 % et se classait au deuxième rang des taux provinciaux de l'IRS les plus élevés du Canada. Lorsque le taux général de l'IRS de l'Ontario sera de 10 % en 2013, il sera parmi les taux provinciaux les plus faibles au pays. L'avantage fiscal de l'Ontario par rapport au taux moyen combiné fédéral-État en vigueur aux États-Unis passera d'un peu plus de six points de pourcentage en 2009 à plus de 14 points de pourcentage lorsque toutes les réductions des taux de l'IRS auront été apportées. Grâce aux réductions des taux de l'IRS adoptées en Ontario, le taux ontarien sera sur un pied d'égalité avec le taux moyen des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En plus de réduire les taux de l'IRS grâce au plan fiscal, le gouvernement provincial a :

- instauré la taxe de vente harmonisée (TVH) qui, lorsqu'elle aura été entièrement mise en oeuvre, permettra d'éliminer la taxe de vente enchâssée d'une valeur d'environ 4,5 milliards de dollars par année que paient les entreprises, de sorte que celles-ci pourront abaisser leurs prix;
- éliminé l'impôt sur le capital le 1er juillet 2010, ce qui fournit un allégement fiscal de plus de 1,6 milliard de dollars par année;
- adopté l'administration unique de la TVH et des impôts des sociétés, ce qui a permis aux entreprises de faire des économies annuelles de plus de 635 millions de dollars par année en coûts d'observation;
- réduit les taux élevés d'impôt scolaire applicable aux entreprises, ce qui permettra aux entreprises d'économiser 540 millions de dollars par année lorsque cette mesure aura été entièrement mise en oeuvre en 2014.

Renforcement de la responsabilité et de la transparence des dépenses fiscales

La norme comptable du secteur public relative aux recettes fiscales

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié une norme relative aux recettes fiscales après avoir consulté les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

La norme du CCSP relative aux recettes fiscales fait la distinction entre les dépenses fiscales qui offrent :

- un allégement des impôts que les contribuables paient ou doivent au gouvernement (soit les « dégrèvements »), comme les crédits d'impôt non remboursables;
- des avantages financiers, que le bénéficiaire ait ou non des impôts à payer, comme certains crédits d'impôt remboursables.

Les dégrèvements seraient déduits des recettes fiscales correspondantes. Les transferts effectués par le truchement d'un régime fiscal seraient comptabilisés en charges et nécessiteraient une affectation des crédits approuvée par l'Assemblée législative.

Dans le cadre de ses efforts continus pour renforcer la gestion, la transparence et la responsabilité financières à l'égard de l'utilisation des deniers publics, le gouvernement adoptera la norme du CCSP relative aux recettes fiscales et commencera à passer en charges les transferts effectués par le truchement d'un régime fiscal.

Examen des dépenses fiscales relatives aux entreprises

Le plan fiscal de l'Ontario a beaucoup amélioré la compétitivité fiscale pour les entreprises. L'Ontario examinera les dépenses fiscales relatives aux entreprises pour s'assurer qu'elles sont efficaces et efficientes sur le plan administratif.

Depuis 2005, le gouvernement de l'Ontario rend compte des dépenses fiscales dans le cadre de la mise à jour des perspectives économiques de l'automne. La *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* prévoit que la revue de mi-exercice du plan financier doit comprendre des renseignements sur le coût estimatif des dépenses engagées par l'entremise du régime fiscal. On peut consulter le rapport *Transparence fiscale – 2011*, qui fournit les estimations les plus à jour sur les revenus cédés au chapitre des dépenses fiscales, à www.fin.gov.on.ca/fr/budget/fallstatement/2011/transparency.html.

Renforcement de l'intégrité du système fiscal

La capacité de l'Ontario de maintenir un système fiscal compétitif repose sur l'intégrité et l'équité générale de l'assiette de l'impôt des sociétés. L'Ontario continuera de travailler avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour traiter des échappatoires fiscales et de la planification fiscale agressive.

En outre, l'Ontario invite le gouvernement fédéral à renforcer l'intégrité du régime d'imposition des sociétés en veillant à ce que les pertes fiscales soient traitées de manière juste et raisonnable et ne faussent pas les principes de la répartition des revenus entre les provinces. L'Ontario continue d'appuyer l'examen de l'imposition des groupes de sociétés au Canada. Comme il est dit dans le budget de l'Ontario de 2011 : « Les gouvernements provinciaux assument la responsabilité de programmes clés, comme les services de santé et l'éducation, et sont autorisés à percevoir des impôts sur les activités économiques qui ont lieu dans leur territoire. Toute modification apportée devrait viser à rendre le régime canadien d'imposition des sociétés plus efficient et plus concurrentiel et à fournir aux gouvernements provinciaux les revenus auxquels ils ont droit. »

Soutien fédéral à la recherche et au développement

Le comité nommé par le gouvernement pour diriger l'Examen du soutien fédéral de la recherche-développement (R-D) a soumis son rapport final au gouvernement fédéral en octobre 2011. Ce rapport comprend une série de recommandations portant sur les dépenses directes et le programme d'incitatif fiscal pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) du gouvernement fédéral.

À l'instar du gouvernement fédéral, l'Ontario a à coeur d'intensifier l'innovation des entreprises et voit d'un bon oeil tous les efforts déployés pour améliorer l'efficacité et l'administration des programmes fédéraux. L'Ontario a une assiette équivalant à celle des incitatifs fiscaux fédéraux pour la RS&DE et examinera toute modification fédérale qui pourrait avoir une incidence sur l'aide fiscale offerte aux entreprises de l'Ontario en matière de R-D.

Les entreprises novatrices de l'Ontario bénéficient des dépenses directes du gouvernement fédéral et du programme d'encouragement fiscal RS&DE. Toute modification de l'aide à la R-D devrait viser une efficacité et une équité accrues et être effectuée en consultation avec les provinces.

Assurer l'avenir des régimes de retraite

L'Ontario modernise sa législation sur les régimes de retraite et représente activement les Ontariennes et Ontariens dans les discussions nationales sur l'amélioration du système canadien de revenu de retraite. Cette approche globale vise notamment ce qui suit:

- réformer le système ontarien de régimes de retraite d'employeur tout en établissant un équilibre entre les intérêts des participants actifs aux régimes de retraite, des pensionnés et des promoteurs de régimes;
- protéger les participants actifs aux régimes et les pensionnés en réagissant aux effets de l'incertitude économique sur les régimes de retraite;
- améliorer encore davantage la viabilité du Fonds de garantie des prestations de retraite;
- renforcer le système canadien de revenu de retraite en appuyant une bonification modeste, graduelle et entièrement capitalisée du Régime de pensions du Canada (RPC), ainsi que les idées novatrices pour améliorer la couverture des régimes de retraite d'employeur de manière efficiente.

En 2010, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté à l'unanimité la *Loi de 2010 modifiant la Loi sur les régimes de retraite* et la *Loi de 2010 sur la pérennité des prestations de retraite*. L'adoption de ces deux lois constituait la plus importante réforme de la *Loi sur les régimes de retraite* en plus de 20 ans. Le gouvernement s'emploie actuellement à élaborer les modifications réglementaires nécessaires pour mettre en oeuvre bon nombre de ces nouvelles dispositions et d'autres modifications que le ministre a annoncées.

Depuis la publication par le gouvernement du document de travail intitulé « Assurer notre avenir : Consultation des Ontariens et des Ontariennes sur le système de revenu de retraite du Canada » en octobre 2010, le gouvernement a reçu plus de 1 000 réponses d'entreprises, de syndicats et de particuliers intéressés. Dans ce document, l'élargissement du RPC et les régimes de pension agréés collectifs (RPAC) sont présentés comme des options pour améliorer la sécurité du revenu de retraite des Ontariennes et des Ontariens. Le gouvernement collabore avec ses partenaires fédéral, provinciaux et territoriaux pour étudier la question d'un élargissement du RPC et pour envisager le cadre de mise en oeuvre des RPAC.

CHAPITRE **VI**

COMMENT PARTICIPER AUX CONSULTATIONS PRÉALABLES AU BUDGET DE 2012

Comment participer aux consultations préalables au budget de 2012

Le ministre des Finances tiendra des séances de consultation préalables au budget avec des particuliers, des organismes, des associations et d'autres intervenants, dans le cadre du dialogue suivi que le gouvernement McGuinty entretient avec la population ontarienne.

En ayant recours à des technologies modernes, permettant notamment de tenir des assemblées générales virtuelles, le ministre des Finances communiquera avec un plus large éventail de personnes dans les collectivités de toute la province.

Le ministre des Finances souhaite tout particulièrement entendre les points de vue des Ontariennes et des Ontariens sur ce que le gouvernement pourrait faire de plus pour créer des emplois et améliorer les services destinés à la population, tout en éliminant le déficit.

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur la façon de communiquer vos opinions et vos idées en vue de l'élaboration du budget de l'Ontario de 2012.

Observations écrites

Les particuliers et les organismes peuvent faire parvenir leurs observations directement au ministre des Finances par la poste, par courriel ou par télécopieur.

Adresse postale

L'honorable Dwight Duncan
Ministre des Finances
a/s Secrétariat du budget
Édifice Frost Nord, 3e étage
95, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1Z1

Adresse de courriel

submissions@ontario.ca

Télécopieur

416 325-0969

Observations en ligne

Les particuliers peuvent également soumettre leurs idées en vue de l'élaboration du budget de 2012 en remplissant le formulaire qui se trouve sur le site Web du ministère des Finances, à www.fin.gov.on.ca. Il suffit de cliquer sur « Consultations préalables au budget » dans le menu Cycle financier de l'Ontario.

2011

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C004071

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2011

ISSN 1483-5983 (IMPRIMÉ) | ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)